

Titre : Evaluation des trajectoires des productions issues des filières animales et végétales pour tendre vers l'autonomie alimentaire de la Martinique

Date : 30/07/2022

Maitre d'œuvre : Ambre Développement / IDDOM / CERESCO

Mots clés : Filière animale / Filière végétale / Autonomie alimentaire / Martinique

Contexte

Pour remédier à la très grande dépendance alimentaire perçue dans les DROM, des Comités locaux et nationaux de Transformation de l'Agriculture ont été créés suite à l'orientation du Président de la République pour tendre vers une autonomie alimentaire dans ces territoires. Par exemple, en Martinique, l'ensemble des productions carnées (sauf le porc) n'atteignent pas 20% de taux de couverture. La Chambre d'Agriculture martiniquaise élabore en 2020 un Plan de Relance et de transformation de l'agriculture martiniquaise 2020-2030, tandis que le Comité de la Transformation Agricole, prend l'initiative de lancer une étude visant à élaborer des trajectoires d'évolution de filières végétales et animales jusqu'en 2030. Cette étude devra établir, pour une liste de produits « prioritaires », un tableau de bord et une feuille de route sur une projection de dix ans.

Méthodologie

Les produits dits « prioritaires » regroupent 7 productions. Elle comprend les viandes bovines, porcines et de volailles de chair pour les filières animales, tandis que pour les filières végétales l'ananas, les bananes plantains, les légumes racines et les tomates sont identifiés. La sélection de ces produits s'est basée sur 3 critères dont le marché actuel et ses possibles évolutions, le potentiel de développement des facteurs de production du produit, ainsi que la résilience (ou non) de la production étudiée.

La projection des productions d'ici 2030 s'est établie à partir de 3 scénarios retenus. Le scénario tendanciel reprend les évolutions structurelles observées depuis plusieurs années pour les variables de production et de marché. Le scénario climax, quant à lui, présente des variables de production et de marché optimisés et contribue à une nette inflexion de la situation actuelle. Enfin, le scénario proactif, le plus réaliste, module les variables dans la mesure des moyens mobilisables tout en ayant identifié, en amont, les freins et leviers prioritaires pour accroître la production. Un dernier scénario a été établi pour la filière végétale dit « composite » à partir des 3 scénarios proposés initialement

Résultats :

Les projections de production issue des scénarii diffèrent en fonction des filières. Par exemple, il est extrêmement difficile de retrouver le niveau de production de 2019 de la production bovine en 2030, qui était de 19%. Tandis que pour la filière porcine, les taux de couverture peuvent passer de 27 à 40% ou de 12 à 28% en volailles en fonction des scénarios mis en œuvre. Les dynamiques de production pour la filière végétale semblent tirer les mêmes conclusions que celle observée précédemment : elles sont différentes en fonction des variétés. L'ananas est la production la plus favorable. Il est observé une augmentation de 60 points pour son taux de couverture entre 2019 et 2030, soit un passage de

13% à 73%. À l'inverse la production de racine Péyi pour 2030 connaîtra une stagnation, voire une diminution, en passant à un taux de couverture de 73% à 71%.

Pour se rapprocher des projections précédentes et afin d'améliorer les taux de couverture en Martinique plusieurs pistes et actions prioritaires sont proposées. De manière générale le renouvellement générationnel est un enjeu majeur pour l'ensemble du secteur agricole, car 36% des agriculteurs sont âgés de plus de 60 ans. Le taux de transmission est très faible, notamment en production animale. En effet il est prioritaire de redynamiser cette filière qui nécessite un délai et des moyens importants pour le démarrage d'une unité de production.

Au-delà de leviers portant sur les techniques de production, les productions de volailles, de chair et de porc ont besoin de moyens pour accompagner les porteurs de projets. La simplification de l'instruction des demandes d'aides en vue de raccourcir les délais d'instruction et la mise en place d'un fonds pour solutionner les apports personnels au démarrage de l'activité sont des solutions pour encourager la transmission ou l'installation. Le deuxième levier est la possibilité d'accéder davantage au marché local, aujourd'hui dominé par des importations de viandes congelées. Cet accès pourrait être favorisé par la mise en œuvre de l'article 64 de la loi EROM pour limiter l'accès à l'offre de viandes congelées, par la mobilisation du POSEI en vue d'accompagner l'augmentation de volume à un prix abordable, et par la diversification de l'offre en développant la transformation et en déployant le logo RUP à destination du marché de la restauration hors foyer de Martinique (loi EGALIM).

À l'inverse, pour la production de viande de bœuf, les leviers sont de nature très différente des précédentes filières : l'enjeu porte sur l'évolution des techniques de production en améliorant les performances techniques de l'éleveur et faciliter l'accès au foncier en dédiant de nouvelles surfaces à la production de stocks fourragers, tout en réservant des surfaces pour l'installation de nouveaux éleveurs.

Pour la filière végétale, plusieurs recommandations sont faites pour atteindre un taux de couverture de 80% à l'échéance 2030. Premièrement, l'amélioration de la productivité est centrale en renforçant l'accompagnement technique. Il est donc proposé de créer un réseau de pépinières et un Pôle Territorial d'Expérimentation Agricole, en vue d'apporter des réponses appliquées aux enjeux variétaux, sanitaires ou agro écologiques. Deuxièmement, la filière a besoin de continuer à se structurer en renforçant le fonctionnement de l'interprofession et en définissant des coûts de production via les réseaux de références. Ces différents leviers, plus la mobilisation de 380 ha supplémentaires pour la filière permettront d'accroître les volumes pour augmenter la pénétration du marché local en stimulant la demande par le développement d'unité de transformation et l'offre en restauration collective.

L'atteinte de ces scénarios favorables à la souveraineté alimentaire de la Martinique a été également chiffrée en termes de besoins financiers POSEI supplémentaires avec comme base d'éligibilité la campagne POSEI 2019 qui s'élevait à 18,9M€ pour les filières dit de diversifications. Les différentes trajectoires proposées créent un besoin financier supplémentaire compris entre 15,45 M€ et 17,1M€ dont 15M€ pour la filière végétale.

EVALUATION DES TRAJECTOIRES DES PRODUCTIONS ISSUES DES FILIERES ANIMALES & VEGETALES POUR TENDRE VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA MARTINIQUE

Note de synthèse

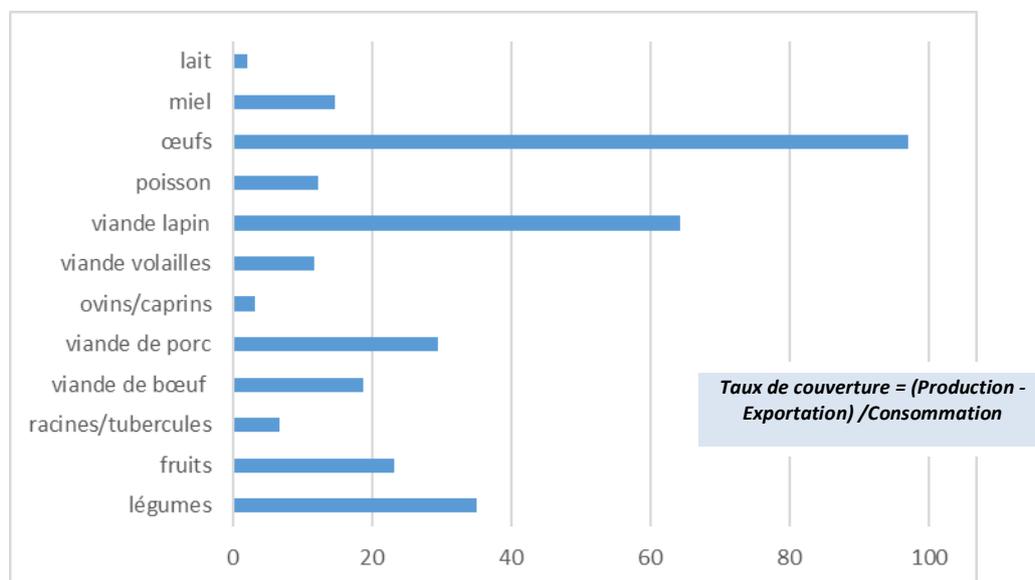
Contact :
GALAN Frédéric :
frederic.galan@iddom.fr

CONTEXTE DE L'ETUDE & SITUATION ACTUELLE

La pandémie de COVID-19 a révélé au grand public la **très grande dépendance alimentaire des DROM**. En réaction à cette situation inédite, de nombreuses initiatives locales ont vu le jour pour rapprocher les productions locales des consommateurs : création de marchés urbains, commande en ligne et livraison de produits alimentaires locaux (paniers de légumes, caissettes de viandes, ...). Elles ont pallié, dans une certaine mesure, les fréquentes ruptures d'approvisionnement des centres commerciaux, habituellement pourvoyeurs de plus de 80% des denrées alimentaires sur le territoire martiniquais. Certaines actions et comportements de consommateurs se poursuivent encore à l'heure actuelle.

En 2021, la population martiniquaise et les acteurs publics dans leur ensemble sont désormais sensibilisés aux enjeux du « *consommer local* ».

Figure 1 : Taux de couverture des principaux produits agricoles de Martinique (hors transformation)



(Source : L. BAZINET, 2020 – Origine des données : Douanes, SISEP)

Des **Comités locaux et nationaux de Transformation de l'Agriculture** sont créés dans la continuité de la volonté du Président de la République. En Martinique, la Chambre d'Agriculture, très active sur le sujet, élabore en 2020 un Plan de Relance et de transformation de l'agriculture martiniquaise 2020-2030, fruit d'une large consultation des acteurs économiques locaux.

Le Comité de la Transformation Agricole de la Martinique, réuni à deux reprises depuis sa création, prend l'initiative de lancer une étude visant à **élaborer des trajectoires d'évolution de filières végétales et animales jusqu'en 2030** afin de disposer d'un tableau de bord et d'une feuille de route pour les dix prochaines années.

A travers cette démarche, l'enjeu est d'identifier et de proposer, pour une liste de produits « prioritaires », les actions et les leviers susceptibles de contribuer à la transformation agricole de la Martinique. Les dispositifs de soutiens actuels pourront être adaptés afin de répondre à ces nouveaux objectifs.

MODALITES DE CHOIX DES PRODUITS « PRIORITAIRES »

Le cahier des charges de l'étude faisait mention d'une liste positive d'une quinzaine de produits. Le Comité de Pilotage de l'étude (COFIL) a souhaité être accompagné pour y **sélectionner 7 produits prioritaires**, constitutifs de la souveraineté alimentaire de la Martinique à l'horizon 2030.

Partant de l'ensemble des informations et données collectées auprès des acteurs économiques et institutionnels des filières agricoles de la Martinique, les Cabinets ont élaboré, pour chacun des produits de la liste positive initiale, une **grille de sélection selon 3 axes distincts et complémentaires** :

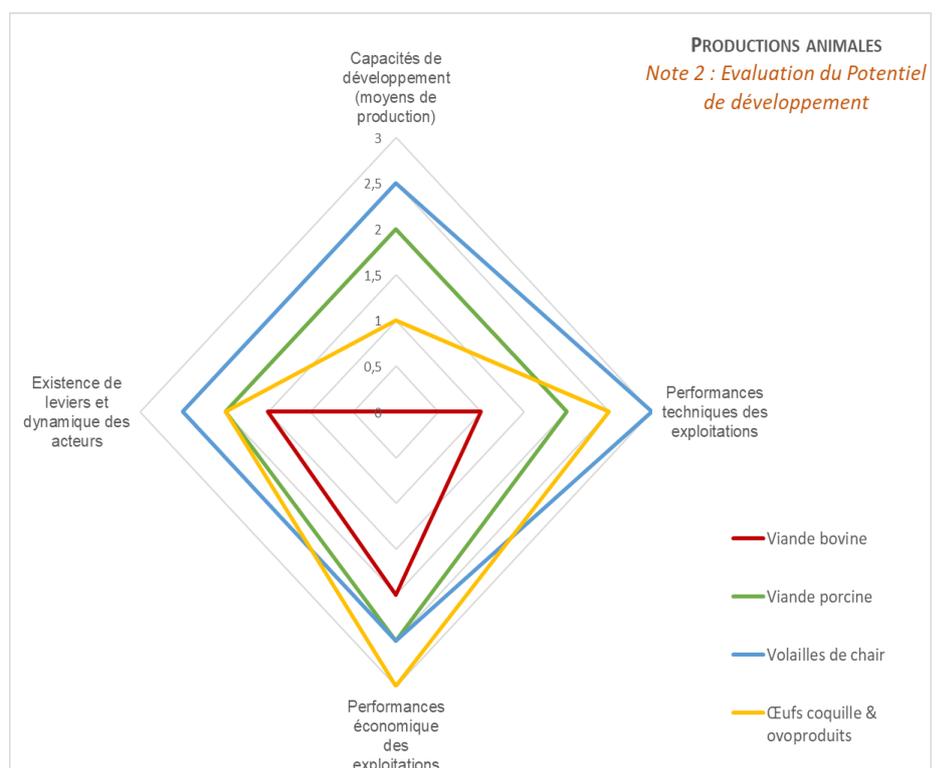
- le **marché** actuel, récent et ses possibles évolutions à moyen terme. Sept critères ont été pris en compte sur ce premier axe (cf. figure 2),
- le **potentiel de développement** du produit à moyen terme, en analysant le possible (ou non) accès aux moyens de production essentiels au produit analysé, les marges de progrès techniques et économiques accessibles pour ce produit et la dynamique d'acteurs locaux (si elle existe),
- la **résilience** (ou non) de la production étudiée. Cette notion a été déclinée en quatre rubriques permettant d'intégrer les éléments climatiques et réglementaires mais également les niveaux de dépendance vis-à-vis des intrants (très souvent importés) et des soutiens financiers publics.

Filière / produits	Importation produit brut et frais (t/an) ou Munités/an (œufs)	Production locale fraîche (t/an)	Volumes consommés (t/an)	Volumes consommés en Martinique	Valeur (M€/an)	Valeur économique de la filière (en M€)	Dynamique de marché	Part de marché des produits locaux (frais)	Part de marché du produit local en frais brut	Part de marché des produits locaux (congelé et transfo)	Part de marché du produit local en transfo / congelé	Part de marché des produits locaux /conso globale	Score global de part de marché du produit local	Attentes des consommateurs en produits locaux	SCORE ENJEU ECONOMIQUE sur 100
	scoring pour colonnes F et I			scoring colonne J			scoring colonnes L, N et P			cadrage scoring colonne Q					
	produit majeur (>50% de la catégorie)	3		volumes en hausse	3		>75%	3				mojeune à forte et > offre	3		
	produit significatif (20 à 50% cat.)	2		volumes stables	2		50 à 75%	2				mojeune à forte et offre ok	2		
	produit présent (5 à 20% cat.)	1		volumes en baisse	1		25 à 50%	1				faible à mojeune et offre ok	1		
	niche (<5% cat.)	0		volumes en forte baisse	0		< 25%	0				faible demande, offre actuelle ok	0		

Figure 2 : Grille de notation des produits sur l'enjeu MARCHÉ : 7 critères retenus (cases vertes)

In fine, pour chacun des produits, 15 critères ont été évalués (note attribuée entre 0 et 3), traduits graphiquement sous forme de radars et présentés en COFIL.

Figure 3 : Exemple d'illustration graphique sur la note « potentiel de développement » pour les produits animaux



En s'appuyant sur les éléments proposés, le COPIL a décidé de sélectionner les **3 produits animaux** et les **4 produits végétaux** suivants :



Figure 4 : Nature des productions retenues, constitutives de la souveraineté alimentaire de la Martinique



PRESENTATION DES SCENARIOS

Pour chacun des produits retenus, les Cabinets ont alors présenté 3 scénarii correspondant à des évolutions distinctes d'ici 2030 :

› SCENARIO TENDANCIEL

Ce scénario reprend les évolutions structurelles observées depuis plusieurs années pour les variables de production et de marché (démographie), sans impulser d'évolution notable

› SCENARIO CLIMAX

A contrario, dans ce scénario, tous les curseurs permettant d'augmenter l'autonomie alimentaire de la Martinique (accès au foncier, soutiens financiers, démarcation, ...) sont optimisés et contribuent à une nette inflexion de la situation actuelle

› SCENARIO PRO-ACTIF

Dans ce scénario, les freins et leviers prioritaires pour accroître l'autonomie alimentaire de la Martinique sont identifiés et des actions sont menées, de manière concertée entre les acteurs, dans la mesure des moyens mobilisables. Les évolutions sont réelles.

Ces scénarii ont été présentés et enrichis lors de 4 **réunions collégiales** auxquelles ont participé les membres du COPIL ainsi que des représentants de chacun des maillons des filières agricoles concernées. Ces scénarii faisaient suite à un **diagnostic de filière** et une **analyse AFOM** consensuels.

Selon les productions, les dynamiques et projections sont très sensiblement différentes : en production bovine, retrouver en 2030 le niveau d'avant crise constitue un vrai défi à relever avec l'ensemble des acteurs de la filière, alors qu'en viande porcine les **taux de couverture peuvent passer de 27 à 40%** ou de **12 à 28%** en volailles en fonction des scénarios mis en œuvre.

VIANDES DE BŒUF		Scénario	2019/20	2025	2030
Production locale (en Tonnes)	Tendanciel	850 T		560 T	475 T
	Pro-actif			615 T	630 T
	Climax			615 T	765 T
Consommation (en Tonnes)			4 500 T	4 175 T	3 990 T
Taux de couverture	Tendanciel	19%		13%	12%
	Pro-actif			15%	16%
	Climax			15%	19%

VIANDES DE PORC		Scénario	2019/20	2025	2030
Production locale (en Tonnes)	Tendanciel	1 200 T		1 165 T	1 215 T
	Pro-actif			1 225 T	1 360 T
	Climax			1 250 T	1 550 T
Consommation (en Tonnes)			4 185 T	4 050 T	3 900 T
Taux de couverture	Tendanciel	27%		29%	31%
	Pro-actif			30%	35%
	Climax			31%	40%

VIANDES DE VOLAILLE		Scénario	2019/20	2025	2030
Production locale (en Tonnes)	Tendanciel	1 600 T		1 755 T	1 930 T
	Pro-actif			1 890 T	2 415 T
	Climax			2 035 T	3 125 T
Consommation (en Tonnes)			11 760 T	11 840 T	11 350 T
Taux de couverture	Tendanciel	12%		15%	17%
	Pro-actif			16%	22%
	Climax			17%	28%

Tableaux 1 : Principaux jalons des scénarios pour les produits animaux

En productions végétales, les acteurs locaux ont souhaité élaborer un **scénario « composite »** à partir des 3 scénarios proposés initialement. Les éléments constitutifs de ce scénario ont fait l'objet d'une réunion collégiale spécifique. Les principales données de sortie sont présentées dans les tableaux 2 ci-après.

FILIERES VEGETALES	Nature du produit	Situation 2019/20	Projections 2025	Projections 2030
Production locale (en Tonnes)	Racines Péyi	4 250 T	2 620 T	4 560 T
	Tomate	1 330 T	1 445 T	2 040 T
	Banane Plantain	3 500 T	1 165 T	1 215 T
	Ananas	450 T	650 T	2 300 T
Consommation (en Tonnes)	Racines Péyi	5 900 T	6 300 T	6 700 T
	Tomate	2 900 T	1 165 T	1 215 T
	Banane Plantain	3 550 T	4 600 T	6 100 T
	Ananas	3 400 T	3 300 T	3 200 T
Taux de couverture	Racines Péyi	73 %	44 %	71 %
	Tomate	36 %	37%	40%
	Banane Plantain	99%	100%	100%
	Ananas	13%	20 %	73%

Tableau 2 : Principaux jalons du scénario composite pour les produits végétaux

PROPOSITION DE LEVIERS A ACTIVER

A ce stade de l'étude, sont présentées **les pistes et actions prioritaires** à mettre en œuvre afin de se rapprocher des projections optimales précédentes et améliorer les taux de couverture des produits phares de la souveraineté alimentaire de la Martinique. Conformément au cahier des charges de l'étude, les leviers ont été priorisés sans rechercher l'exhaustivité d'une part, ni viser à produire des fiches - actions d'autre part (travail réalisé précédemment par la Chambre d'Agriculture en amont du premier Comité de la Transformation Agricole de Martinique). Les éléments ci-après ont fait l'objet d'échanges consensuels avec les acteurs du secteur, notamment lors des réunions collégiales tenues durant l'étude.

LE RENOUVELLEMENT GENERATIONNEL, UN ENJEU POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR AGRICOLE

Le Recensement Agricole mené en 2020 a clairement fait ressortir cet élément déterminant pour le territoire : **36% des agriculteurs sont âgés de plus de 60 ans**. Il s'agit d'un enjeu majeur, tout particulièrement en productions animales où le démarrage d'une activité nécessite un délai et des moyens financiers importants, le taux de transmission y étant actuellement très faible.

LEVIERS A ACTIVER PRIORITAIREMENT POUR LES PRODUCTIONS ANIMALES

L'atteinte des scénarii favorables à la souveraineté alimentaire de la Martinique a été chiffrée en termes de besoins financiers POSEI supplémentaires (cas de la volaille et du porc), avec comme base d'éligibilité la campagne POSEI 2019. Pour mémoire, le budget du POSEI France destiné aux 5 DROM était de 324,5 M€ pour la campagne 2019. La Martinique en a perçu 39%, soit 123 M€ dont 15% ont bénéficié aux productions animales et végétales dites de « diversification » (i.e toutes les productions végétales hormis la canne à sucre et la banane).

VIANDES DE VOLAILLES

Pour cette production, les **leviers ne portent pas sur les techniques de production** mais sur les moyens d'accompagnement des porteurs de projet d'une part, et la possibilité d'accéder davantage à un marché aujourd'hui ultra-dominé par des viandes congelées importées d'Europe, et tout particulièrement de France hexagonale d'autre part.

Deux leviers prioritaires et complémentaires sont proposés :

FAVORISER & DEVELOPPER L'ACCES AU MARCHÉ LOCAL VIA :

- La mise en œuvre de l'article 64 de la loi EROM permettant d'intervenir sur les conditions d'accès des viandes congelées au marché martiniquais au profit des productions locales,
- La mobilisation du POSEI en vue d'accompagner l'augmentation d'une offre de produits transformés élaborés à partir de viandes locales, à un prix abordable pour le consommateur martiniquais,
- Renforcer le déploiement du logo RUP au sein des opérateurs économiques locaux afin de pouvoir accéder préférentiellement au marché de la restauration hors foyer de Martinique (loi EGALIM)

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX ELEVEURS VIA :

- La simplification des procédures d'instruction des demandes d'aides FEADER en vue de raccourcir très significativement les délais d'instruction,
- La mise en place d'un fonds d'amorce à destination des futurs éleveurs



BESOINS
POSEI
2030 :
- 0,15 M€
à -0,7 M€
selon
scenarii

BESOINS
POSEI
2030 :
- 0,15 M€
à -0,7 M€
selon
scenarii



VIANDES DE PORC

Pour cette production également, les **leviers** susceptibles de faire bouger la situation actuelle ne portent pas sur les techniques de production mais principalement sur les **moyens d'accompagnement financier des porteurs de projet**.

En effet, les **coûts d'investissement** en élevage porcin à la Martinique sont très élevés, à hauteur de 800k€ environ (estimation réalisée fin 2021 pour un bâtiment accueillant 35 truies en système naisseur-engraisseur). A titre de comparaison, le montant de l'investissement est analogue en France hexagonale pour une porcherie de 200 truies en système naisseur-engraisseur (Source : IFIP, 2020).

Encore davantage qu'en volaille, l'orientation d'une partie de la production locale vers la **transformation** est un axe en capacité de développer et de structurer cette filière d'ici 2030. Le marché de la restauration collective est potentiellement prêt à accompagner cette évolution, tout comme certains opérateurs de premier plan déjà présents sur le territoire (COMIA, ...). Des analyses de coût sont à mener prochainement en vue d'une inflexion du POSEI actuellement en vigueur pour cette production.

Deux leviers prioritaires et complémentaires sont proposés :

METTRE EN PLACE UN « PLAN BATIMENT » POUR L'ELEVAGE PORCIN DE MARTINIQUE EN VUE DE :

- Faciliter l'instruction des demandes,
- Solutionner les 20% d'apport personnel au démarrage de l'activité (soit en moyenne 160 k€ pour un bâtiment type hors cheptel), principal écueil pour les futurs éleveurs porcins,
- Encourager la transmission et la poursuite des investissements par les futurs cédants

CONFORTER LA PLACE DES VIANDES LOCALES SUR LE MARCHE MARTINIQUEAIS VIA :

- Le développement de la transformation à partir de viandes locales pour des produits phares de la consommation : épaule / jambon de Nwel, ...,
- L'augmentation de l'offre sous logo RUP à destination de la restauration scolaire (loi EGALIM),
- La mobilisation de l'article 64 de la loi EROM en vue de modifier les conditions d'accès des viandes congelées au marché martiniquais

VIANDES DE BŒUF

Pour cette production, les leviers sont de nature très différente des précédentes filières : l'enjeu porte sur l'évolution des **techniques de production** en vue de les sécuriser vis-à-vis des évolutions climatiques d'une part, et de les optimiser afin de rendre cette activité rentable d'autre part. L'autre levier porte sur **l'accès au foncier**, sujet récurrent et indissociable de l'élevage de ruminants. Pour faire évoluer la situation sur ce sujet, le soutien des acteurs politiques martiniquais est une condition nécessaire et indispensable.

Deux leviers prioritaires et complémentaires sont à activer pour infléchir la tendance actuelle :

METTRE EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES ELEVEURS A GRANDE ECHELLE EN VUE DE :

- Sécuriser les ressources fourragères disponibles pour les élevages (stock, ...) et déterminer le système de production selon la disponibilité fourragère,
- Améliorer les performances techniques des éleveurs : taux de reproduction pour les élevages naisseurs ; GMQ pour les engraisseurs

MOBILISER DE NOUVELLES SURFACES DESTINEES A LA PRODUCTION DE VIANDES ISSUES DE RUMINANTS :

- Dédier de nouvelles surfaces à la production de stocks fourragers (projet d'AFP, ...),
- Réserver des surfaces pour l'installation de nouveaux éleveurs en vue du renouvellement générationnel,
- Mobiliser de nouvelles surfaces actuellement non valorisées (réserve foncière de la CTM, ...)

BESOINS
POSEI
2030 :
- 0,15 M€
à -0,7 M€
selon
scenarii



LEVIERS A ACTIVER POUR LES PRODUCTIONS VEGETALES

Quatre leviers majoritaires ressortent des échanges et concertations menées durant l'étude. Leur mise en œuvre vise à atteindre un taux de couverture de 80% à l'échéance 2030 :



BESOINS
POSEI
2030 :
+15 M€

AMELIORER LA PRODUCTIVITE DES PRODUCTEURS EN :

- Renforçant l'accompagnement technique des producteurs en vue d'améliorer les performances techniques actuelles et faire évoluer les pratiques (en lien avec les résultats de la R&D),
- Mettant en place un réseau de pépinières de plants sains et le développement de vitro-plants (ananas) ; en les rendant éligibles au POSEI,
- Créant un Pôle Territorial d'Expérimentation Agricole, piloté par la profession, en vue d'apporter des réponses appliquées aux enjeux variétaux, sanitaires ou agroécologiques,

ORGANISER LES FILIERES PAR :

- Le renforcement du fonctionnement interprofessionnel (concertation AMONT-AVAL),
- L'établissement (et l'actualisation régulière) des coûts de production des productions constitutives de la souveraineté alimentaire de la Martinique via le dispositif « Réseaux de Références »,
- La mise en œuvre d'actions spécifiques par production (cf. tableau ci-dessous),

MOBILISER 380 HA SUPPLEMENTAIRES D'ICI 2030 DEDIEES A CES PRODUCTIONS

AUGMENTER L'ACCES AU MARCHÉ LOCAL EN DEVELOPPANT LA TRANSFORMATION ET L'OFFRE EN RESTAURATION COLLECTIVE

- Mener les actions permettant de rendre le marché de la restauration collective accessible aux productions végétales martiniquaises (déploiement du logo RUP, mobilisation d'un soutien POSEI adapté au marché, mise en place de solutions pour sécuriser la trésorerie des fournisseurs, création d'une légumerie destinée à ce marché, actions de sensibilisation, ...),
- Créer le lien avec les opérateurs martiniquais de la transformation en vue de trouver des solutions satisfaisantes aussi bien pour les producteurs que l'industriel (ananas, racines péyi, ...)

CULTURES	ACTIONS PRIORITAIRES
RACINES PEYI	Recenser les principaux producteurs : connaissance de la filière, de ses freins... Mettre en place une structure collective spécifique aux producteurs de dachine : coordination, appui, suivi, coût de production, ...
TOMATE	Réaliser un audit des exploitations produisant sous serre : comprendre les difficultés qui ont impliqué un arrêt de la production Etablir un plan de relance de la production de tomate plein champ
BANANE PLANTAIN	Intégrer les murisseries locales dans la filière locale en vue de concentrer la production (goulot actuel d'étranglement), éviter les effets d'opportunité et intégrer la demande RHF
ANANAS	Planifier les surfaces et les quantités nécessaires associées afin de satisfaire les attentes de l'aval.

Tableau 3 : Proposition d'actions prioritaires pour la relance de production des filières végétales identifiées

EN CONCLUSION

Les travaux menés durant les 6 mois de l'étude, en concertation avec les acteurs du territoire, ont permis de dresser un état des lieux consensuel pour la dizaine de produits prioritaires (constitutifs de 36% de l'alimentation quotidienne des Martiniquais, source : ADEME, mai 2022), d'élaborer des projections annuelles jusqu'en 2030 et d'identifier des leviers et actions à activer afin de faire évoluer significativement les taux de couverture des productions locales retenues.

Si la volonté des acteurs martiniquais se confirme sur le sujet, il pourrait être bénéfique d'engager rapidement les actions transversales proposées ou spécifiques aux « productions pilotes » opérationnelles.

EVALUATION DES TRAJECTOIRES DES PRODUCTIONS ISSUES DES FILIERES ANIMALES & VEGETALES POUR TENDRE VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA MARTINIQUE

Rapport d'étude
30 juin 2022

Contact :
GALAN Frédéric :
frederic.galan@iddom.fr

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE DE L'ETUDE.....	3
1. DEROULEMENT DE L'ETUDE	4
1.1 étape 1 : choix des produits « pertinents » pour l'autonomie alimentaire de la Martinique & calages méthodologiques	5
A) Valorisation des données mobilisables	5
B) Apports des entretiens opérés avec les acteurs économiques des filières agricoles de Martinique	9
C) Critères de notation retenus en vue de sélectionner les produits « prioritaires »	9
D) Produits « prioritaires » retenus par le COPIL	12
1.2 étape 2 : élaboration des schémas de filière & présentation de leur analyse AFOM	13
A) Viandes de volailles	13
B) Viandes porcines.....	15
C) Viandes de boeuf	18
D) Racines péyi (igname, patate douce & dachine)	20
E) Banane plantain.....	22
F) Ananas	24
G) Tomate	27
1.3 étape 3 : élaboration des scénarii avec leurs trajectoires d'évolution jusqu'en 2030 ...	29
A) Réunions collégiales	30
B) Les scénarios élaborés & leur traduction graphique jusqu'en 2030	31
2. PROPOSITION DE LEVIERS A ACTIVER.....	42
A) Focus sur le volet financier	42
B) Leviers pour les productions animales	44
C) Leviers pour les productions végétales.....	47
3. PILOTAGE DE L'ETUDE	54
4. CONCLUSION	54
ANNEXES.....	55

CONTEXTE DE L'ETUDE

A l'instar des agriculteurs d'Europe continentale bénéficiaires de la PAC depuis 1992, la Commission Européenne a reconnu les spécificités des territoires ultrapériphériques en 1997 via l'article 299-2 du traité d'Amsterdam et a apporté depuis 2006 un soutien financier à leur agriculture via le programme POSEI composé depuis son origine de deux mesures distinctes : les MFPAL destinées à soutenir les productions agricoles locales et le RSA visant à réduire le coût d'accès aux intrants.

En 2019, le Président de la République invite les acteurs agricoles des DROM à orienter les politiques agricoles ultramarines vers un **objectif d'autonomie alimentaire pour 2030**.

La **crise COVID-19** révèle au grand public la très grande dépendance des DROM sur le plan alimentaire. De nombreuses initiatives locales voient le jour durant la crise sanitaire pour rapprocher les productions locales des consommateurs : création de marchés urbains, commande en ligne et livraison de produits alimentaires locaux (paniers de légumes, caissettes de viandes, ...) et pallier, dans une certaine mesure, les nombreuses ruptures d'approvisionnement des centres commerciaux. Certaines actions se poursuivent encore actuellement. En 2021, la population martiniquaise et les acteurs publics dans leur ensemble sont désormais fortement sensibilisés à l'enjeu du « *consommer local* ».

Des **Comités locaux et nationaux de Transformation de l'Agriculture** sont créés dans la continuité de la volonté présidentielle. En Martinique, la **Chambre d'Agriculture**, très active sur le sujet, élabore en 2020 un Plan de Relance et de transformation de l'agriculture martiniquaise 2020-2030, fruit d'une très large consultation des acteurs économiques locaux.

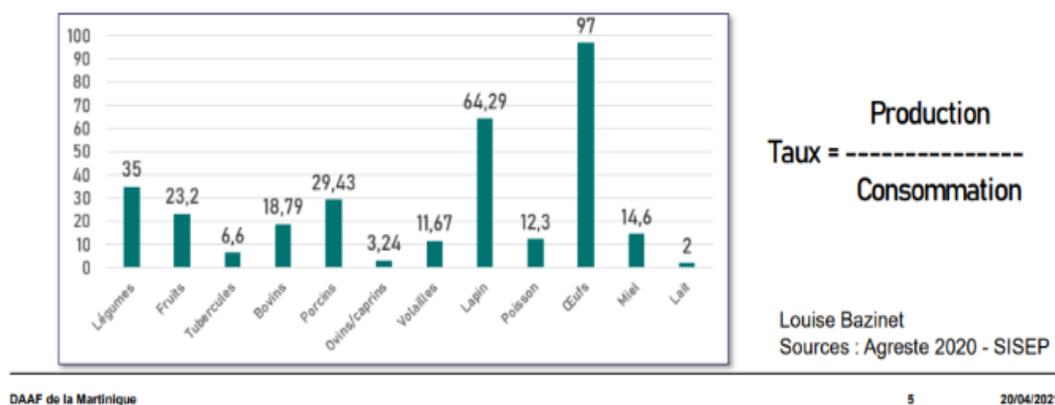
Le Comité de la Transformation Agricole de la Martinique, réuni à deux reprises depuis sa création, prend notamment l'initiative de lancer une étude visant à **élaborer des trajectoires d'évolution des filières végétales et animales jusqu'en 2030** afin de disposer d'un tableau de bord et d'une feuille de route pour les dix prochaines années.

A travers cette démarche, l'enjeu est d'identifier et de proposer les actions et leviers susceptibles de contribuer à la transformation agricole de la Martinique et aux adaptations nécessaires des dispositifs de soutiens actuels.

Notre contribution à cet objectif a été de formaliser, de façon consensuelle, les pistes permettant la progression des taux de couverture de produits agricoles locaux, constitutifs de l'autonomie alimentaire de la Martinique via notamment :

- La réalisation d'un diagnostic contemporain et détaillé des schémas de filières, de leurs points forts et des marges de progrès existantes, à tous les maillons,
- L'établissement de scénarios d'évolution à dix ans construits à partir de leviers et de critères objectifs, chiffrables et suivables dans le temps à travers un outil Excel créé à ces fins.

Figure 1 : Taux de couverture de produits agricoles de Martinique (hors transformation)



1. DEROULEMENT DE L'ETUDE

Conformément au cahier des charges et à la proposition transmise, l'étude s'est déroulée en deux phases :

ETAPE 1 :

Sélection des produits les plus pertinents pour la Martinique & calage méthodologique

Analyses bibliographiques et valorisation des données mobilisables

Interrogation d'OP et d'instituts techniques locaux & nationaux

Analyse de l'évolution de la demande du marché local

Proposition de scoring des différentes productions citées en annexe du CDC

Elaboration de la liste des structures à enquêter pour établir les « fiches production »

Identification des projets en cours & analyse de leur possible incidence sur les taux de couverture

Identification des variables à mobiliser pour construire les trajectoires de chacun des produits

COPIL 1 ➡ Choix des produits pertinents à suivre et validation de la méthodologie à mettre en œuvre

ETAPE 2 :

Mise en œuvre de la méthodologie & élaboration des trajectoires

Elaboration des schémas de filière actuel avec estimation des volumes et de la chaîne de valeur

Analyse AFOM des filières de production retenues par le COPIL

Approfondissement de la composante « accompagnement financier » des productions retenues

Co-construction des hypothèses / curseurs servant à élaborer les trajectoires

Elaboration des différentes séquences d'évolution et des 3 scénarios proposés

COPIL 2 ➡ Validation des éléments constitutifs des trajectoires d'évolution des produits retenues en COPIL 1

Construction de l'outil Excel permettant de saisir et de suivre les évolutions annuelles au regard des « scénarios cadre »

COPIL FINAL ➡ Validation des éléments présentés

1.1 ETAPE 1 : CHOIX DES PRODUITS « PERTINENTS » POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA MARTINIQUE & CALAGES METHODOLOGIQUES

Objectifs poursuivis

Cette étape de l'étude a permis de choisir 5 à 10 produits agricoles « bruts » prioritaires parmi la liste établie par le cahier des charges de l'étude. A l'issue de cette sélection, seront analysés les freins, les marges de manœuvre existantes et les actions à proposer tout au long de leurs filières pour que leur taux de couverture progresse significativement d'ici 2030.

Moyens mis en œuvre

Pour mener à bien ce travail dans la perspective de 2030, il était nécessaire de caractériser la situation contemporaine/actuelle d'une part, et d'avoir une vision sur les évolutions à moyen terme aussi bien au niveau du maillon « production » que des attentes du marché local (maillon « aval ») ou des facteurs structurels (démographie, ...) d'autre part.

A) VALORISATION DES DONNEES MOBILISABLES

Les membres du Comité de Pilotage de l'étude sollicités lors du COPIL de lancement du 22/12/2021, ont permis d'entériner le champ d'analyse de la bibliographie et des bases de données mobilisables pour l'étude. Les éléments de synthèse sont présentés ci-après, source par source.

a-1 Les Comités de la transformation agricole

Les premiers comités de la Transformation Agricole se sont tenus aux niveaux national et local depuis 2021. Le sujet de l'**autonomie alimentaire** a fait l'objet d'un groupe dédié (GT1) piloté par la Chambre d'Agriculture au sein du CTA de la Martinique. Des propositions ont été formulées par les acteurs économiques qui constituaient ce groupe de travail :

Pistes d'action issues de la concertation menée par la Chambre d'agriculture pour l'autonomie alimentaire (GT 1) :



DAAF de la Martinique

13

20/04/2021

Figure 2 : propositions formulées lors du CTA du 30/03/2021 relatives à l'autonomie alimentaire

La DAAF a également porté un stage de fin d'étude d'ingénieur sur le sujet (Mme BAZINET), avec notamment l'analyse des taux de couverture de certains produits de la liste du cahier des charges. Le graphe 1 laisse apparaître une très forte fluctuation de la production locale selon les productions analysées (œuf avec une quasi-autonomie vs viande de petits ruminants ou lait de vache avec des taux de couverture

de l'ordre de 2 à 3% seulement. Ces données ont fait l'objet d'une présentation en COTALIM¹, et lors du Comité de la transformation Agricole de la Martinique le 30 mars 2021.

a-2 Autres contributions bibliographiques sur le sujet de l'autonomie alimentaire

Elles ont fait l'objet d'une présentation spécifique lors du 1^{er} COPIL de l'étude (le 18/02/2021) dont la présentation est annexée au présent rapport. Les dernières publications du CGAAER (rapport n°20088), du CIRAD, de l'IRD (rapport Méjean, 2020) ont été analysées. Tout comme le travail mené en CTA, ces rapports proposent des pistes qui ont été prises en compte lors de l'étape 2 de l'étude.

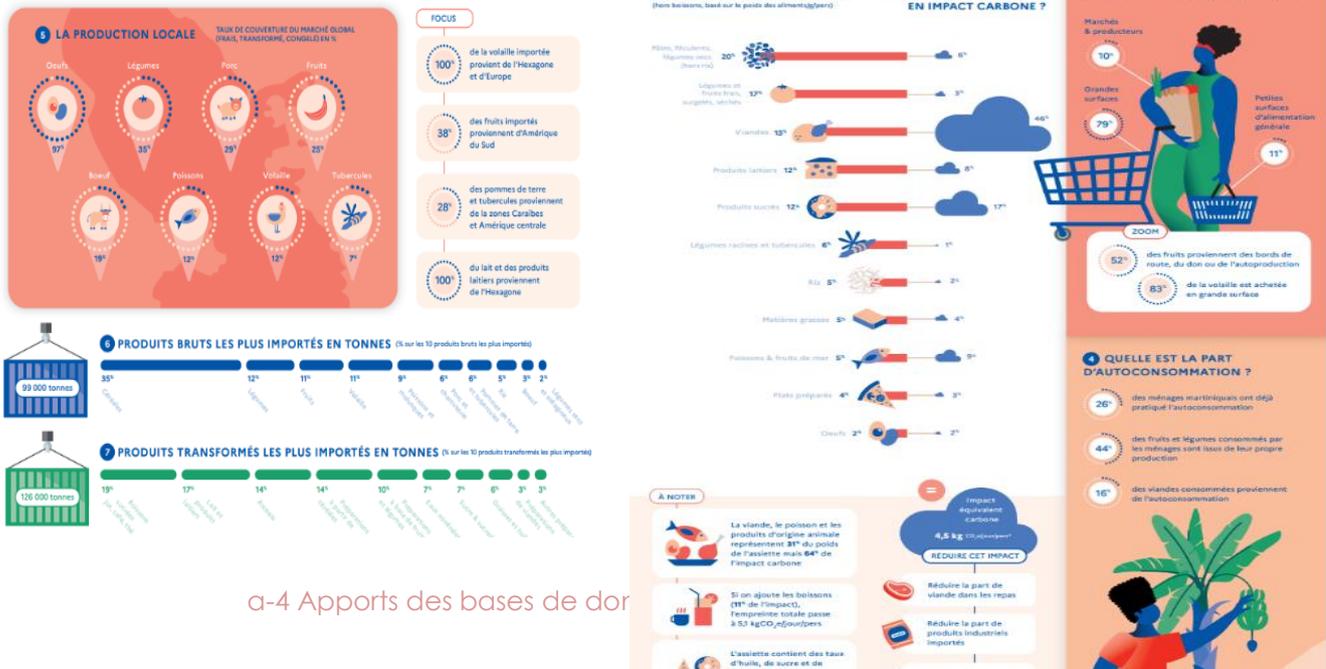
a-3 ... et plus largement sur les enjeux alimentaires à la Martinique

IDDOM a également participé à la restitution du projet NUTWIND relatif aux habitudes de consommation alimentaire aux Antilles (tenue le 28/04/2022 au WTC de Guadeloupe).

L'ADEME de la Martinique vient de publier récemment une étude portant sur « l'alimentation durable ». Menée à l'échelle des DROM (cf. annexe 4), cette étude analyse le taux de dépendance aux importations (estimé à 87% à partir des données douanières, année 2019).

Figure 3 : Extraits du flyer relatif à la consommation alimentaire de la Martinique (données 2019)

Source : ADEME, mai 2022



a-4 Apports des bases de données

¹ Comité Territorial de l'alimentation

Parmi les données mobilisables, l'évolution démographique est indispensable à prendre en considération, dans la perspective d'indicateurs de consommation jusqu'en 2030. Comme l'illustre la figure 4, les Antilles se démarquent de la tendance démographique nationale depuis quelques années : ce sont les 2 seuls territoires sur lequel un repli démographique est observé, et devrait perdurer jusqu'en 2050 selon les dernières projections de l'INSEE.

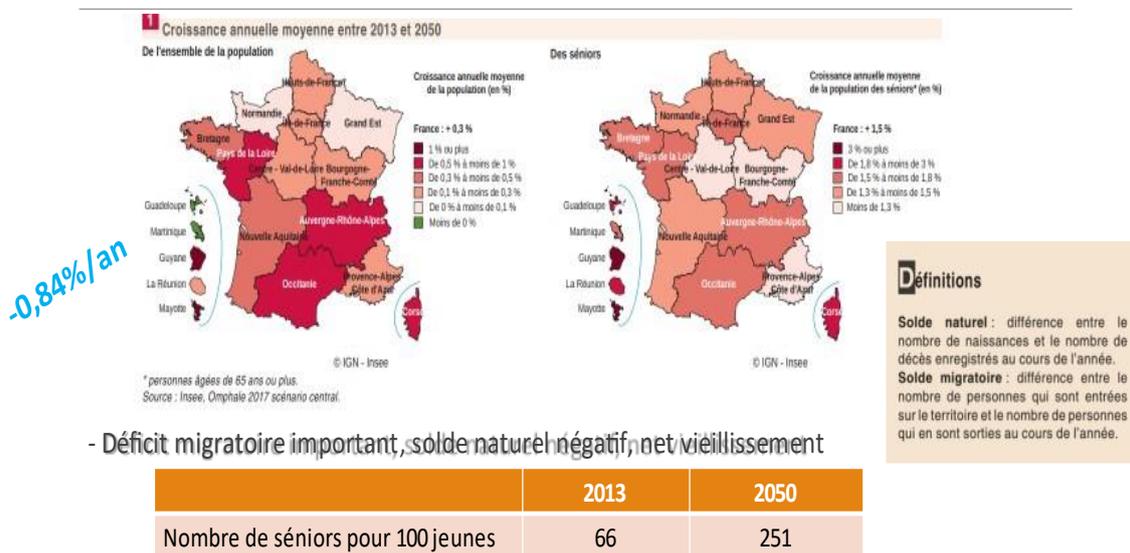


Figure 4 : Evolution démographique de la Martinique et évolution du vieillissement de sa population

En première intention, on pourrait penser que ce phénomène est par nature favorable à l'évolution des taux de couverture par la réduction de la demande (moins de consommateurs). Ce serait, en réalité, oublier que la population agricole vieillit également : lors du dernier Recensement Agricole, 36% des agriculteurs avaient plus de 60 ans (Source : DAAF/SISEP/RA 2020), ce qui fait du renouvellement générationnel un enjeu transversal prioritaire pour l'agriculture martiniquaise.

Les principales conclusions mobilisables du Recensement Agricole réalisé en 2020 ont également été présentées lors du 1^{er} COFIL de l'étude.

Recensement Agricole 2020

MARTINIQUE AGRICOLE 2020 : 2 660 EA - 5 430 ETP - SAU moyenne de 8,2 ha

- Erosion du nombre d'exploitations (-20%), tout particulièrement celles dont le PBS < 25 k€
- 36% chefs d'exploitation ont plus de 60 ans (+11 pts/2010)
- 2/3 des exploitations commercialisent en « circuit court »
- 40% des exploitations utilisent moins d'1 ETP
- Fort repli de la MO, notamment en canne/banane (- 840 ETP)
- OTEX :
 - 50% EA en PV
 - 30% en PA
 - 17% mixte avec légère progression
- Côté cheptel :
 - décapitalisation bovine (10% en 10 ans) avec 850 VA
 - stabilité en volailles, notamment en ponte
 - progression en production porcine
- Diminution de la SAU de 12%, foncier agricole figé

Figure 5 : Extrait du COFIL 1 relatif aux données du RA 2020 disponibles

Afin de caractériser la situation actuelle du marché, ainsi que son évolution sur la dernière décennie, la base de **données des Douanes** a pu être mobilisée, aussi bien pour les productions animales (viandes et œufs) que végétales. Les importations sont globalement stables sur le temps (hors pandémie COVID).

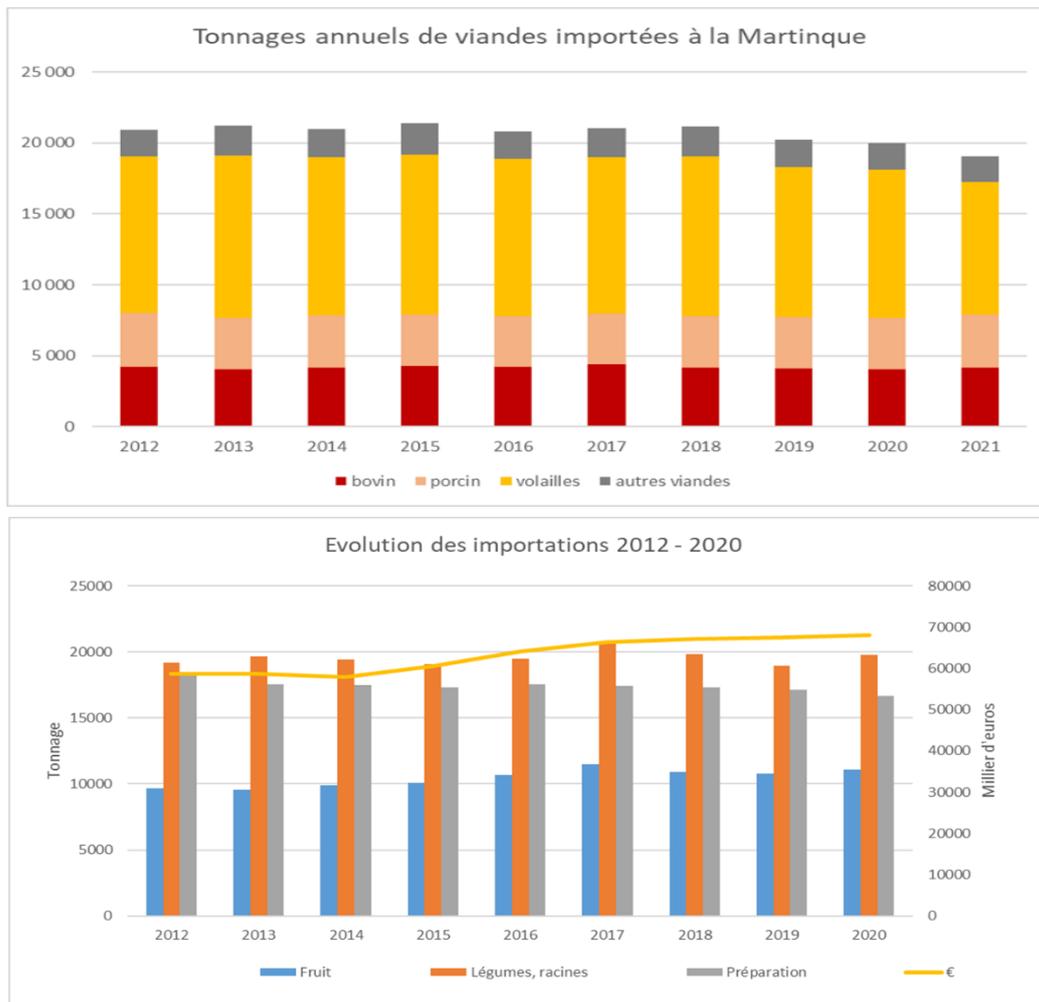


Figure 6 : Tonnages annuels importés à la Martinique en viandes et en végétaux destinés à l'alimentation humaine

Par ailleurs, pour les **filieres animales**, la BDNI (Base de Données Nationale d'Identification) a été interrogée (via la base locale gérée par l'EDE) afin de cerner les tendances structurelles d'évolution en élevages bovin et porcin : repli structurel et régulier en élevage bovin vs stabilité en élevage porcin.

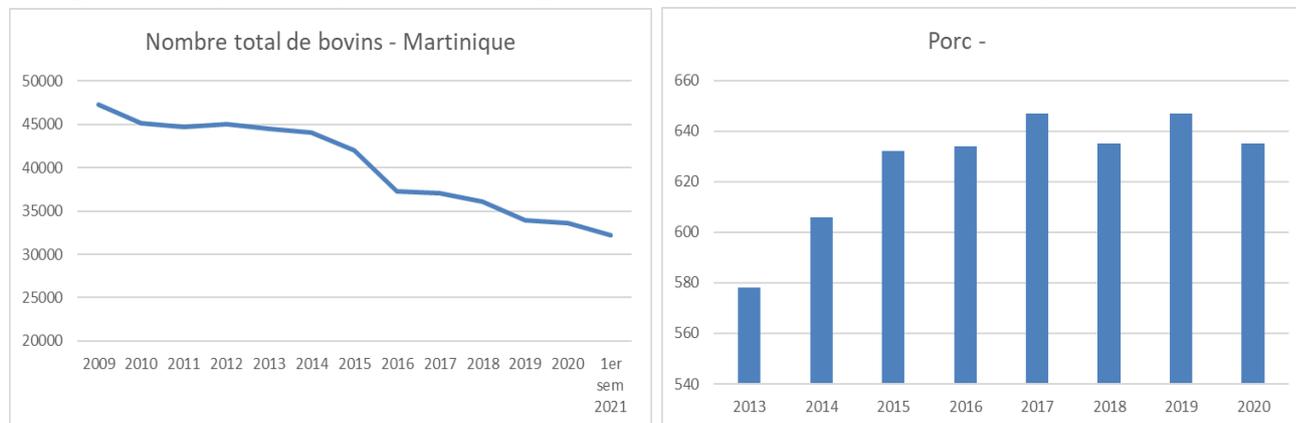


Figure 7 : Evolution annuelle des cheptels bovins totaux et de celui des reproducteurs en porcins

B) APPORTS DES ENTRETIENS OPERES AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES DES FILIERES AGRICOLES DE MARTINIQUE



In fine, une **vingtaine d'entretiens** ont été menés aussi bien auprès des acteurs économiques des filières agricoles (coopératives, SICA, interprofessions, IAA, fournisseurs, distributeurs généralistes et spécialisés, GDS, ...) que des acteurs institutionnels (Chambre d'Agriculture, Collectivité territoriale de la Martinique). Ces échanges ont permis de partager le constat actuel d'une part, et d'esquisser les facteurs pouvant influencer l'évolution actuelle d'autre part (cf. Annexe 1).

C) CRITERES DE NOTATION RETENUS EN VUE DE SELECTIONNER LES PRODUITS « PRIORITAIRES »

Résultats attendus

A l'issue de cette phase de travail, une **grille de sélection** à l'attention des membres du COPIL était souhaitée, intégrant notamment les critères cités dans le cahier des charges.

Méthode mise en œuvre

Partant de l'ensemble des informations et données collectées précédemment d'une part, des propositions du cahier des charges d'autre part, une notation selon **3 axes distincts et complémentaires** a été proposée et élaborée en amont du COPIL du 18/02/2022.

Pour chacun des produits figurant sur la liste positive du cahier des charges de l'étude, une note a été établie pour tenir compte :

- du marché martiniquais, de son évolution récente et de ses attentes,
- du potentiel de développement des productions locales,
- de la résilience (ou non) des productions étudiées



Critères de notation retenus^(1/3)



Enjeu Marché (volet économique)

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES / INDICATEURS	SOURCES DONNÉES & MODES DE COLLECTE
Poids du produit dans la consommation des Martiniquais	<i>En volumes consommés (T ou kg/hab.)</i> <i>En valeur (estimation du CA filière)</i>	BDD 2012 -2021 Douanes (import) Données abattages et production (SISEP 972) en produits animaux + enquête opérateurs de production
Part de marché du produit local i.e. son taux de couverture	<i>En frais / brut</i> <i>En produit transformé (congelé,...)</i> <i>En global</i>	RA 2020 & RTE de la Chambre Agriculture en productions végétales
Dynamique du marché local	<i>Evolution des volumes consommés</i>	Enquêtes AVAL (resp. d'enseignes ou de secteur F&L)
Attentes des consommateurs martiniquais	<i>Taux de satisfaction / offre actuelle</i>	



Critères de notation retenus (2/3)



Enjeu : potentiel de développement

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES / INDICATEURS	SOURCES DONNÉES & MODES DE COLLECTE
Evolution des capacités de développement	Evolution de l'accès aux moyens de production (foncier, K, MO,...)	Enquêtes réalisées auprès des opérateurs de production & d'experts techniques (ITK, ...)
Niveau de performance technique des Exploitations Agricoles (EA)	Rendements réalisés / objectifs	
Niveau de performances économiques des Exploitations Agricoles (EA)	Evaluation de la VA, de l'efficacité économique (EBE/PB)	
Existence de leviers et/ou de dynamiques des acteurs	Capacités à accompagner une dynamique de développement	



Critères de notation retenus (3/3)



Enjeu : Résiliences

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES / INDICATEURS
Capacités de résistance vis-à-vis du changement climatique	Sensibilité à la sécheresse Sensibilité à la chaleur Sensibilité cyclonique
Robustesse de la production vis-à-vis de la réglementation	Réglementation environnementale (phyto,...) Bien-être animal
Indépendance vis-à-vis des intrants	Autonomie alimentaire Ressources génétiques
Autonomie au regard des soutiens financiers publics	Part des aides dans la viabilité des EA en termes de fonctionnement et d'investissement

Figure 8 : Pour chacun des 3 axes, critères de notation des produits en vue de la sélection

Pour élaborer chacune de ces 3 notes constitutives de la note finale, plusieurs critères ont été retenus (chaque critère étant noté entre 0 et 3) au sein d'un tableur Excel élaboré pour l'occasion.

Filière / produits	Importation produit brut et frais (t/an) ou Munités/an (œufs)	Production locale fraîche (t/an)	Volumes consommés (t/an)	Volumes consommés en Martinique	Valeur (M€/an)	Valeur économique de la filière (en M€)	Dynamique de marché	Part de marché des produits locaux (frais)	Part de marché du produit local en frais brut	Part de marché des produits locaux (congelé et transfo)	Part de marché du produit local en transfo / congelé	Part de marché des produits locaux /conso globale	Score global de part de marché du produit local	Attentes des consommateurs en produits locaux	SCORE ENJEU ECONOMIQUE sur 100
	scoring pour colonnes F et I			scoring colonne J			scoring colonnes L, N et P			cadrage scoring colonne Q					
	produit majeur (>50% de la catégorie)	3		volumes en hausse	3		>75%	3			moyenne à forte et > offre	3			
	produit significatif (20 à 50% cat.)	2		volumes stables	2		50 à 75%	2			moyenne à forte et offre ok	2			
	produit présent (5 à 20% cat.)	1		volumes en baisse	1		25 à 50%	1			faible à moyenne et offre ok	1			
	niche (<5% cat.)	0		volumes en forte baisse	0		< 25%	0			faible demande, offre actuelle ok	0			

Figure 9 : Critères de notation des produits sur l'enjeu MARCHE (7 critères retenus)

Il a été procédé à l'identique pour les deux autres notes : « potentiel de développement » et « résiliences ».

Pour la note **résilience**, 4 champs distincts ont été pris en compte : climatique, réglementaire, dépendances vis-à-vis des intrants importés et des soutiens publics.

Une traduction graphique sous forme de radar a été réalisée pour chacun des produits du cahier des charges (cf. illustration en figures 10 et 11).

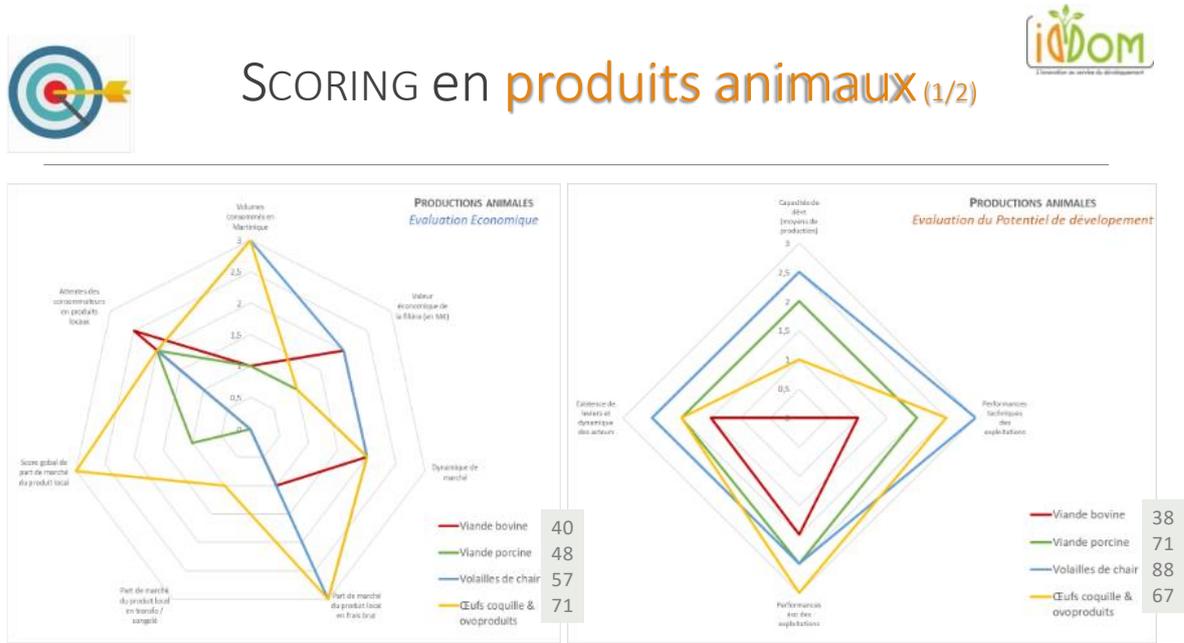


Figure 10 : Illustration des notes MARCHÉ & POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT pour les produits animaux

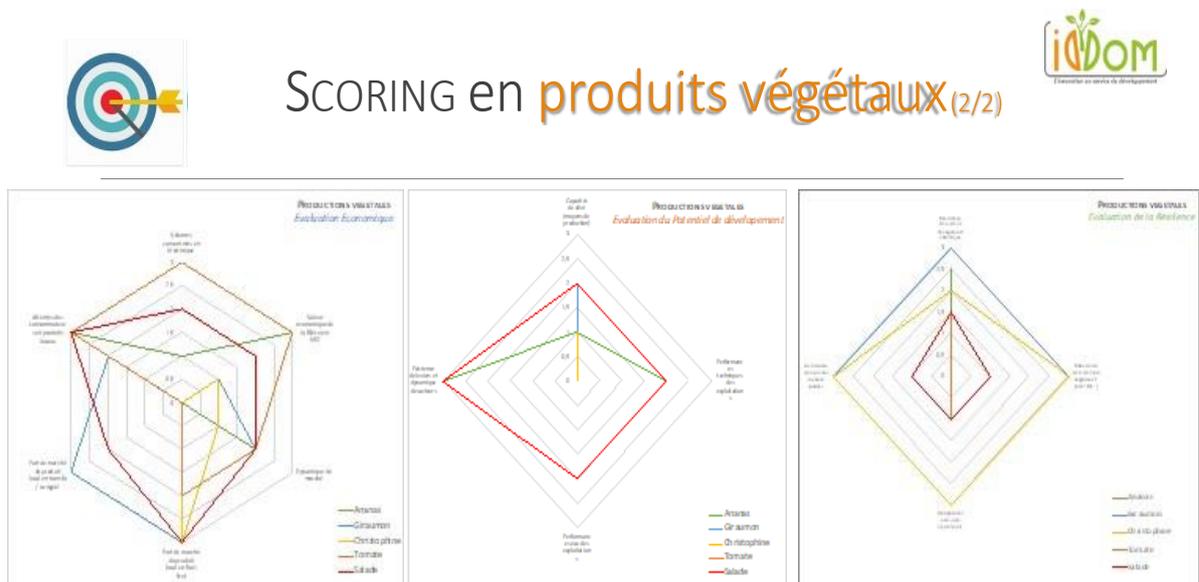


Figure 11 : Illustration des 3 notes pour les produits végétaux suivants : ananas, giraumon, christophine, tomate et salade

Les 3 notes synthétiques obtenues pour chacun des produits de la liste positive ont fait l'objet d'une présentation lors du 1^{er} COPIL en vue d'éclairer le choix de ses membres.

Filière / produits	SCORE ENJEU ECONOMIQUE sur 100	SCORE POTENTIEL DVT PRODUCTION LOCALE	SCORE RESILIENCE	SCORE TOTAL (ramené sur 100)
Viande bovine	40	38	42	40
Viande porcine	48	71	38	52
Volailles de chair	57	88	50	65
Œufs coquille & ovoproduits	71	67	54	64

Figure 12 : Scoring obtenu pour les produits animaux

Filière / produits	SCORE ENJEU ECONOMIQUE sur 100	SCORE POTENTIEL DVT PRODUCTION LOCALE	SCORE RESILIENCE	SCORE TOTAL (ramené sur 100)
Ananas	43	67	46	52
Banane plantain	90	42	75	69
Patate douce	52	42	58	51
Igname	38	58	38	45
Dachine	43	50	54	49
Giraumon	67	42	100	69
Christophine	43	42	92	59
Tomate	71	75	38	61
Salade	79	75	46	66

Figure 13 : Scoring obtenu pour les produits végétaux

En vue de faciliter le choix du COPIL, les 3 productions de dachine, patate douce et igname ont été regroupées au sein d'une famille « racines péyi », et considérées comme un seul produit.

D) PRODUITS « PRIORITAIRES » RETENUS PAR LE COPIL

En cohérence avec le cahier des charges de l'étude et les éléments présentés en séance, le COPIL a décidé de sélectionner **3 produits animaux et 4 produits végétaux**.

Compte tenu du volume d'éléments présentés en séance, les membres du COPIL ont souhaité disposer d'un court temps de réflexion supplémentaire pour arrêter leurs choix et s'autoriser une éventuelle consultation interne. In fine, en cohérence avec l'objectif d'amélioration des taux de couverture d'ici 2030, ils ont accordé une grande importance au critère portant sur le potentiel de développement mais également sur le caractère patrimonial de certaines productions. Leurs choix, transmis par écrit à la DAAF, se sont avérés, in fine consensuels.

Figure 14 : Sélection des produits « prioritaires » à l'issue de l'étape 1

FILIERES ANIMALES	FILIERES VEGETALES
 - Viande bovine  - Viande porcine  - Volailles de chair	- Ananas - Banane plantain - Patate douce / Igname / Dachine - Tomate

1.2 ETAPE 2 : ELABORATION DES SCHEMAS DE FILIERE & PRESENTATION DE LEUR ANALYSE AFOM

Objectifs poursuivis

Cette étape de l'étude vise à dresser, dans un premier temps, un état des lieux de chacune des 7 filières de production retenues (schéma de filière & analyse AFOM) puis d'élaborer les projections jusqu'en 2030 correspondant à 3 scénarii distincts (cf. paragraphe 1.3).

Actions mises en œuvre

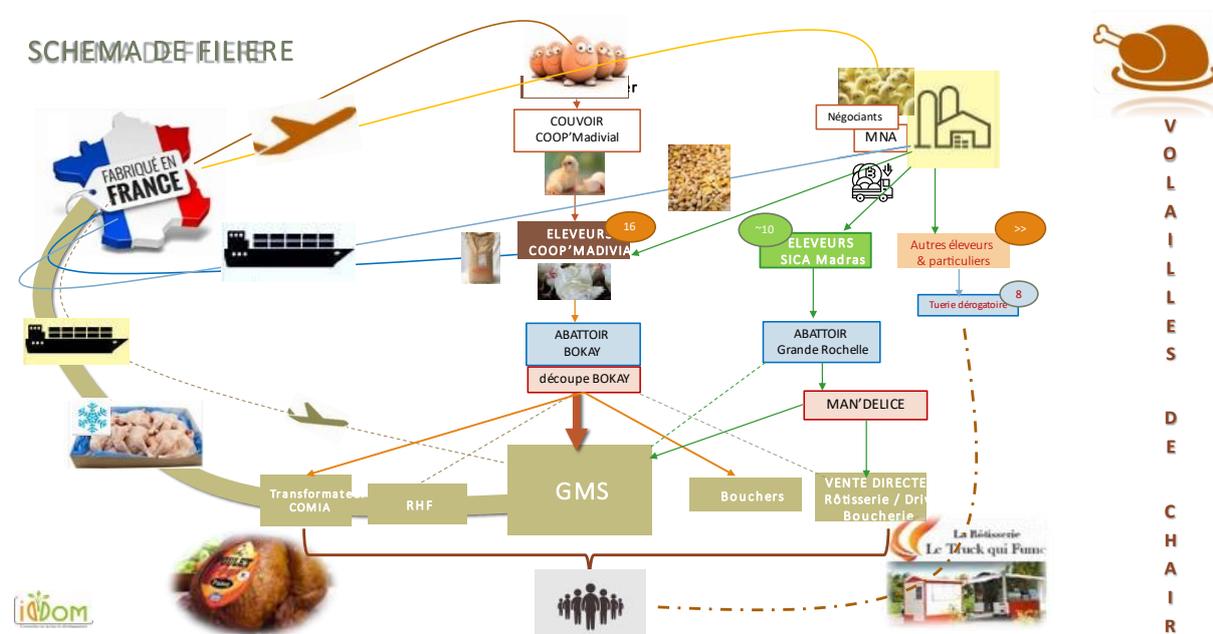
Un important travail de collecte et de traitement des données a été opéré en vue d'établir les schémas de filière actuels (DAAF, EDE, Douanes, ODEADOM, ...). La large consultation des acteurs économiques a permis de dresser une analyse AFOM, produit par produit et d'élaborer ensuite 3 tendances différenciées d'évolution selon quelques variables structurantes. L'ensemble de ces éléments ont fait l'objet de présentation et d'échanges lors de réunions collégiales tenues par production en vue de leur consolidation

Pour chacune des 3 filières animales sélectionnées par le COFIL, il a été retenu le mode de présentation analogue suivant :

- une présentation des acteurs impliqués dans un schéma de filière fonctionnel et imagé,
- une quantification des volumes en jeu, sur la base de l'année 2019 (i.e. avant la pandémie de COVID),
- une estimation des soutiens financiers mobilisables et mobilisés via le POSEI,
- une présentation de l'analyse AFOM réalisée : Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces pour la filière

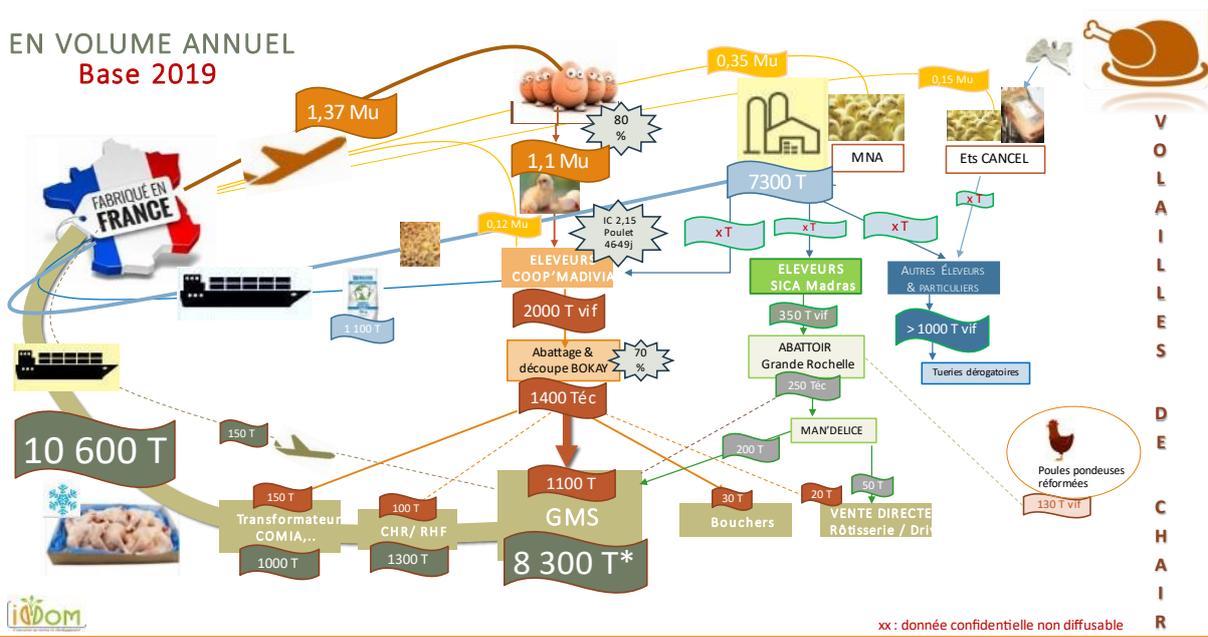
A) VIANDES DE VOLAILLES

a-1 Schéma de filière (cartographie des acteurs)



En volailles de chair, deux schémas co-existent : coopératif (via COOPMADIVIAL qui intervient de l'amont jusqu'à l'aval) et privé autour du provendier Martinique Nutrition Animale (impliqué également dans la SICA Madras et l'unité de transformation Man' Délice). Ce dernier est également en train de basculer vers l'importation d'œufs à couvrir (OAC) et non plus de poussins d'un jour pour la production de volailles de chair.

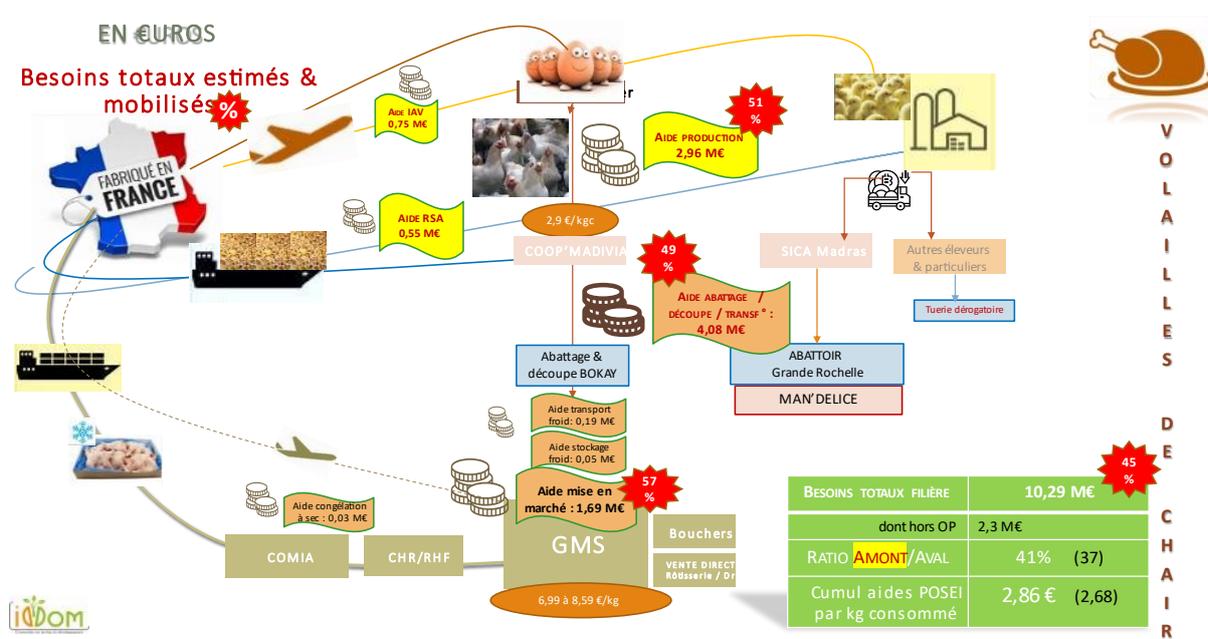
a-2 Schéma de filière (volumes)



* les tonnages ont été estimés à partir du pourcentage moyen de consommation des denrées alimentaires en grande surface.

Le tonnage annuel produit en dehors des schémas de mise en marché officiel des volailles a été estimé à environ 1 200 -1 500 tonnes vives à partir de l'analyse des quantités d'aliments d'une part, du nombre de poussins d'un jour importés d'autre part. Ce chiffre est à mettre en perspective avec les 1 700 Tec de production locale structurée. L'essentiel du marché reste occupé par les viandes surgelées qui entrent quotidiennement sur le territoire (> 30T/j).

a-3 Schéma de filière (moyens financiers mobilisés via le POSEI)



Les chiffres portés sur l'illustration précédente correspondent aux besoins théoriques de la filière si l'ensemble de la production locale était aidé (i.e. sans limitation d'enveloppe budgétaire ni de conditions restrictives d'accès). Le pourcentage dans les pastilles rouges correspond au montant réellement payé par l'ODEADOM pour la campagne POSEI 2019, soit 4,63 M€ (45% des 10,29 M€).

a-4 Analyse AFOM



Analyse AFOM filière VOLAILLES DE CHAIR de la Martinique

mémo 38 kg consommés / habitant / an
53 % de l'ensemble des viandes consommées
Taux de couverture « réel » actuel : 23 à 25 %

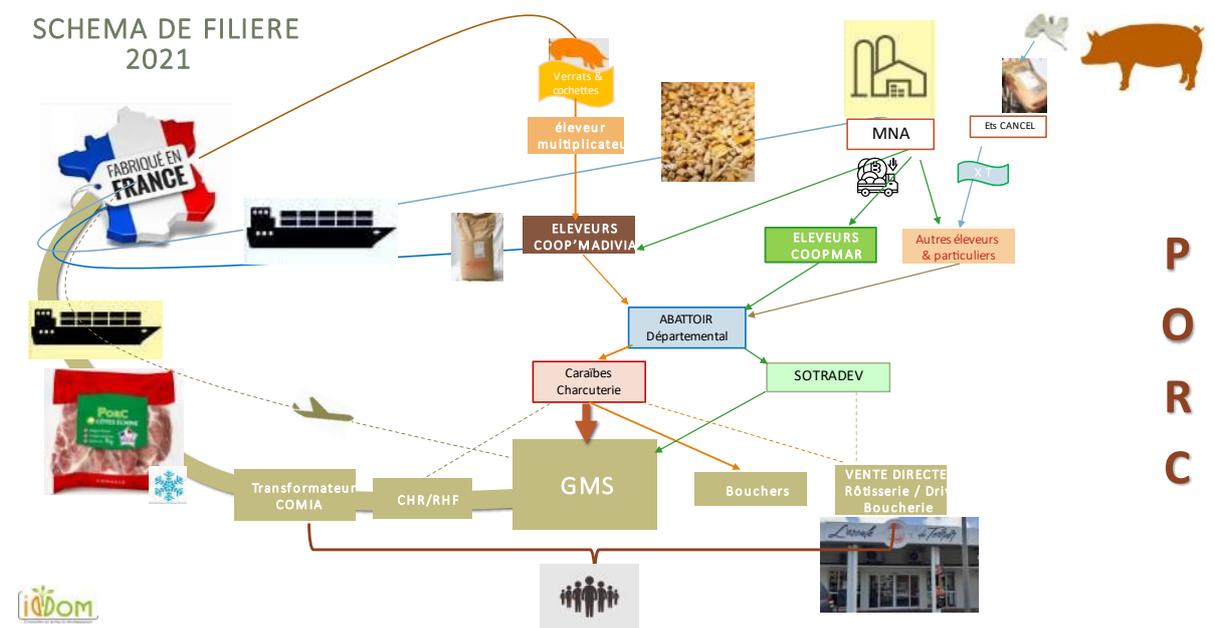


ATOUTS	FAIBLESSES
Consommation stable & structurelle Réel soutien des acteurs AVAL de la filière Cohérence de gamme dans le positionnement du produit local (poulet CCP)	Situation conflictuelle entre les acteurs du maillon production Très forte dépendance d'intrants exogènes (génétique & aliment)
OPPORTUNITÉS	MENACES
Possible modération des volumes importés de volailles congelées via l'application de l'art.64 de la loi EROM Fort potentiel de développement de produits locaux transformés (knacks, ...)	Absence de maîtrise tarifaire des ¾ du coût de production des volailles locales (aliment & fret) Impacts à MT des conflits (local & international) sur l'aliment commercialisé localement

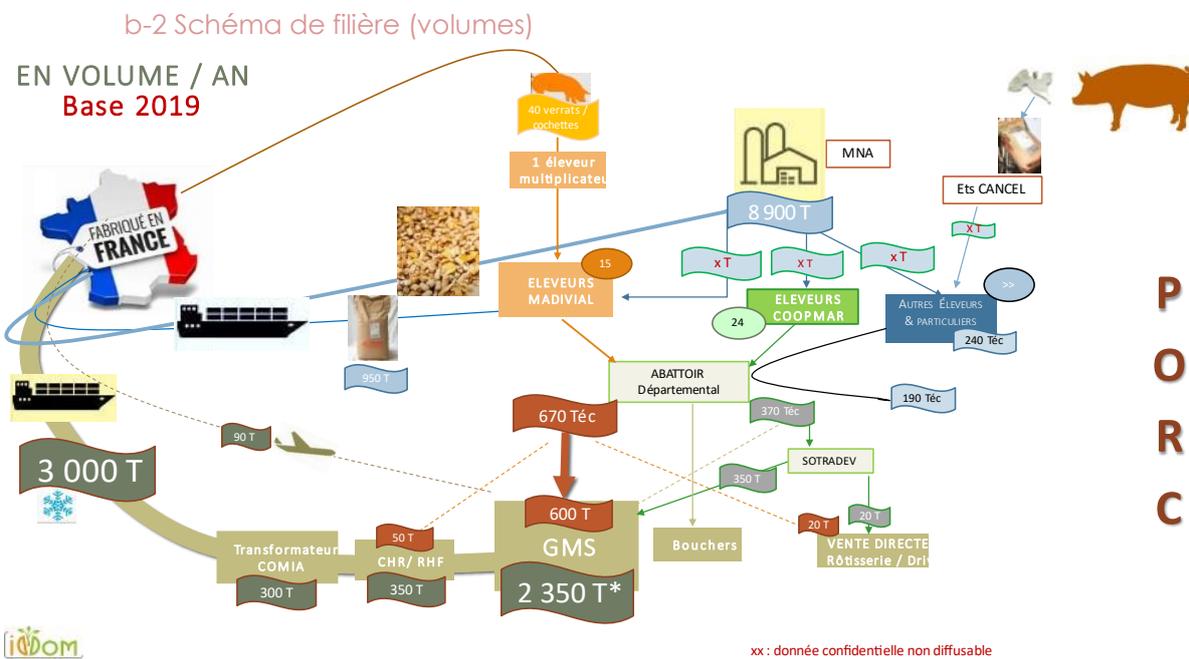
Hormis le marché de la restauration collective potentiellement accessible via le label RUP à déployer auprès des acteurs économiques locaux, les perspectives de développement de la volaille locale et les parts de marché à conquérir sont principalement sur les volumes de viandes congelées qui entrent massivement sur le territoire. Si l'étude actuellement menée par l'ODEADOM sur les « produits de dégagement » ouvre la perspective de limiter les importations massives de ces viandes de volailles congelées en provenance d'Europe, il appartiendra alors aux acteurs économiques et institutionnels locaux de mettre en œuvre les outils et moyens permettant de développer la production locale dans le respect du pouvoir d'achat du consommateur martiniquais.

B) VIANDES PORCINES

b-1 Schéma de filière (cartographie des acteurs)

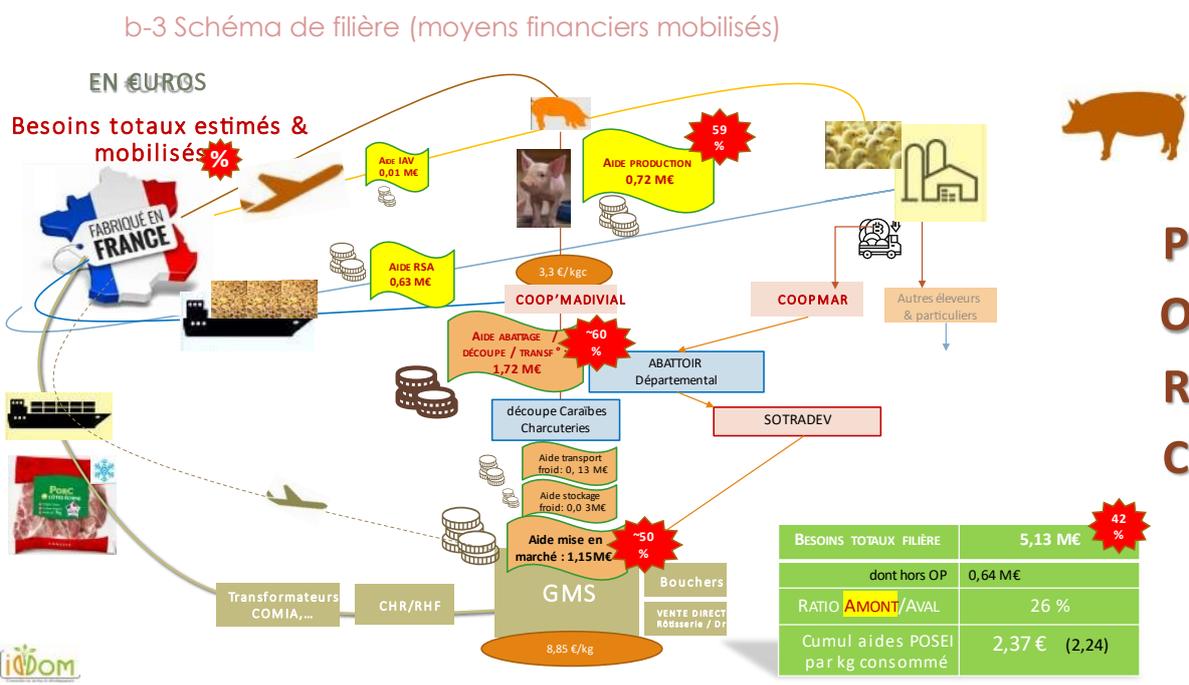


A l'instar de la volaille, la production porcine locale émane des deux entités : COOPMADIVAL et COOPMAR. Cette dernière ayant été récemment recapitalisée par MNA, qui a également investi dans l'unité de transformation (SOTRADEV).



* les tonnages ont été estimés à partir du pourcentage moyen de consommation des denrées alimentaires en grande surface.

A partir de l'analyse des quantités d'aliments porcins consommés à la Martinique, le tonnage annuel produit en dehors des schémas de mise en marché officiel a été estimé à environ 200 Tec. Ce chiffre est à mettre en perspective avec les 1 100 Tec de production locale structurée. L'essentiel du marché reste occupé par les viandes surgelées qui entrent quotidiennement sur le territoire (~8T/j, soit à peine un quart du tonnage de volaille de chair).



Les chiffres portés sur l'illustration précédente correspondent aux besoins théoriques de la filière si l'ensemble de la production locale était aidé (i.e. sans limitation d'enveloppe budgétaire ni de conditions restrictives d'accès). Le pourcentage dans les pastilles rouges correspond au montant réellement payé par l'ODEADOM pour la campagne POSEI 2019, soit 2,15 M€ (42% des 5,13 M€).

b-4 Analyse AFOM



Analyse AFOM filiale PORC de la Martinique

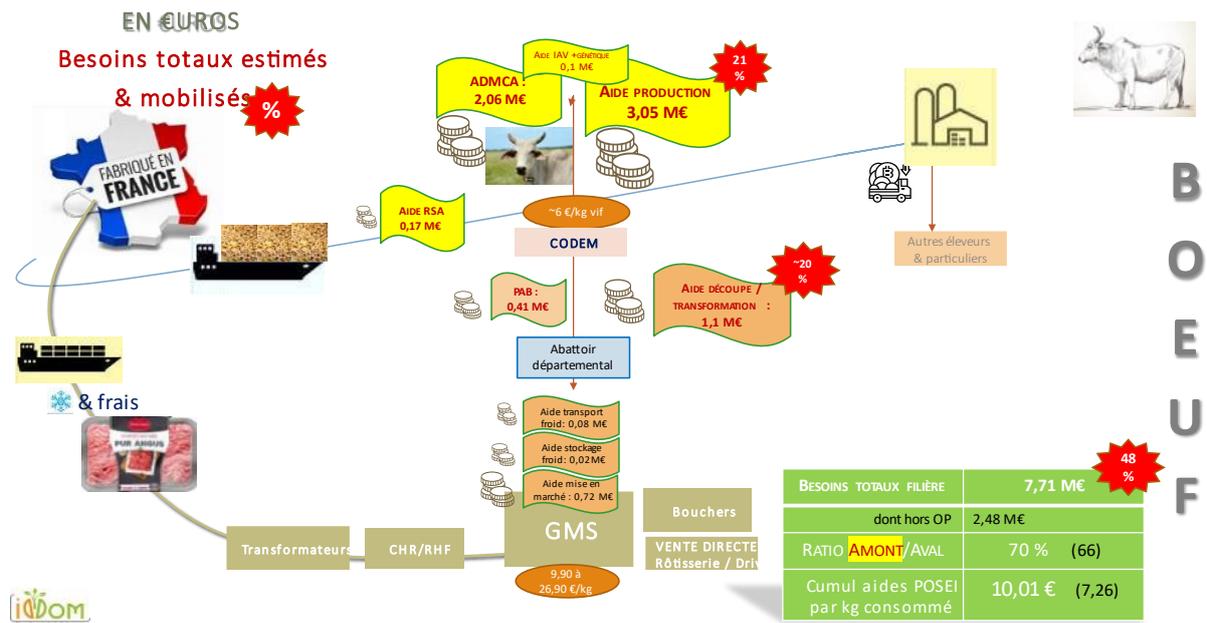
mémo
12 kg consommés / habitant / an
18 % de l'ensemble des viandes consommées
Taux de couverture « réel » actuel : 30 à 33 %



ATOUTS	FAIBLESSES
Impossibilité d'import en frais (sanitaire) Consommation structurelle avec pic de consommation de fin d'année	Très forte dépendance alimentaire Niveau de performances technique en élevage perfectible
OPPORTUNITÉS	MENACES
Potentiel de développement de produits transformés locaux et de l'accès à la RHF via logo RUP Possible modération des volumes importés de viande de porc congelée via l'application de l'art.64 de la loi EROM	Age moyen des éleveurs Absence de maîtrise du coût de production des porcs (aliment & fret) Enveloppe budgétaire RSA figée, ne couvrant que partiellement les coûts d'approche

Des similitudes sont présentes avec l'autre filière granivore (volailles de chair) de Martinique. Par ailleurs, à la différence des autres productions animales étudiées (volailles, et tout particulièrement en bœuf), le ratio d'aide à la production apparaît faible à 26% du total des soutiens financiers de la filière. Cet élément pourrait être à réfléchir dans la perspective du renouvellement générationnel des éleveurs porcins de la Martinique, et du besoin de renouvellement du parc de bâtiments d'élevage porcin.

c-3 Schéma de filière (moyens financiers mobilisés)



Les chiffres portés sur l'illustration précédente correspondent aux besoins théoriques de la filière si l'ensemble de la production locale était aidé (i.e. sans limitation d'enveloppe budgétaire ni de conditions restrictives d'accès). Le pourcentage dans les pastilles rouges correspond au montant réellement payé par l'ODEADOM pour la campagne POSEI 2019, soit 3,70 M€ (48% des 7,71 M€).

c-4 Analyse AFOM



Analyse AFOM
 filière **BŒUF** de la Martinique

mémo

12 kg consommés / habitant / an
 18 % de l'ensemble des viande consommées
 Taux de couverture actuel : 19 %



ATOUTS	FAIBLESSES
Demande soutenue des consommateurs martiniquais Différentiel de prix avec viande importée moins important que pour les autres viandes	Accès au foncier bloqué Age moyen des éleveurs / détenteurs de bovins Niveau de performance technique perfectible
OPPORTUNITÉS	MENACES
Possibilité de réorienter les aides vers davantage de productivité Segmentation possible vers des produits porteurs et à valeur ajoutée (viande hachée, ...)	Absence d'autonomie fourragère dans un contexte climatique + fluctuant Concurrence croissante des autres productions sur les surfaces implantées (anne à sucre pour le rhum, ...)



A la différence des productions précédentes, l'accès au marché n'est pas problématique pour la viande bovine, le principal souci étant sa rareté dans les étals. Le facteur limitant est clairement au niveau de la production, l'enjeu étant de trouver les moyens efficaces de relancer cet élevage à la Martinique, dont le cycle productif est très long et le capital à mobiliser très élevé.

D) RACINES PEYI (IGNAME, PATATE DOUCE & DACHINE)

d-1 La production locale de racine péyi

La production de racines se fait en plein champ, particulièrement dans le nord de la Martinique. Près de 97% des agriculteurs produisent en dehors de toute organisation de producteurs.

Les rendements sont généralement faibles, les problèmes phytosanitaires, comme la rouille sur l'igname, empêchent l'essor de ces productions.

Production	Igname	Patate Douce	Dachine
Surface recensée	60 ha	95 ha	160 ha
Nombre d'exploitations agricoles	235	200	300
Coopératives	SICA 2M, GIE MHM, CHM		SCA Ananas, GIE MHM

Tableau 1 : Données de production des racines péyi à la Martinique (source : DAAF)

La production de dachine est irrégulière sur l'année :

- Le marché est instable alternant des périodes de pics de production et de creux sans aucune production disponible, certainement en lien avec la saisonnalité de la culture,
- Les variétés utilisées ne sont pas toujours adaptées au territoire ; plusieurs variétés sont en cours de tests actuellement.

Un travail similaire doit avoir lieu sur l'igname.

Il faut ajouter le problème de la chlordécone qui touche certaines parcelles où la culture de racine est désormais impossible. Cela implique un suivi avec des analyses de terres utilisées pour ce type de production.

Un label pour garantir l'origine et la mention « sans chlordécone » est à l'étude pour rassurer le consommateur sur la qualité des racines produites sur le territoire.

d-2 Schéma de filière (volumes)

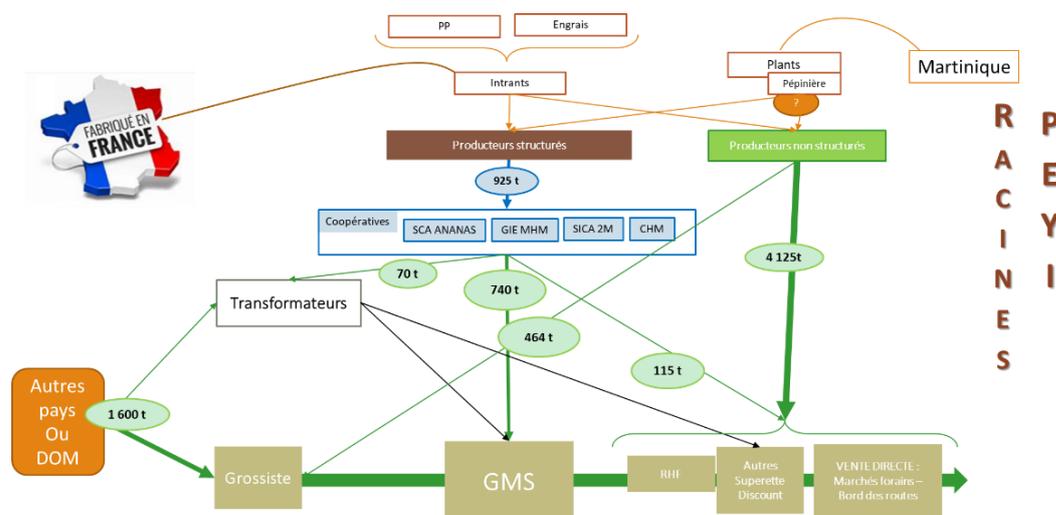


Diagramme élaboré par l'IDDOM de la Martinique en 2012 - Actualisé 2022

La production de racines provient principalement d'agriculteurs non structurés. Cela concerne plus particulièrement la production de dachine majoritaire sur le territoire. Un dixième de la production non structurée part chez des grossistes, mais l'essentiel de la production est vendu sur les marchés de plein air (marché de producteurs, marchés communaux), ou en bord de route.

Seulement **2% de la production est transformée**. Cela est dû notamment à une inadéquation qualitative et quantitative entre la production locale et la demande des agro-transformateurs. L'offre locale potentiellement constituée par les apports trop irréguliers des agriculteurs ne permet pas d'atteindre le tonnage minimal pour alimenter les lignes de production. De plus, les produits ne répondent pas aux critères de qualité et de calibrage demandés (exemple : la patate douce locale est trop petite).

d-3 Consommation

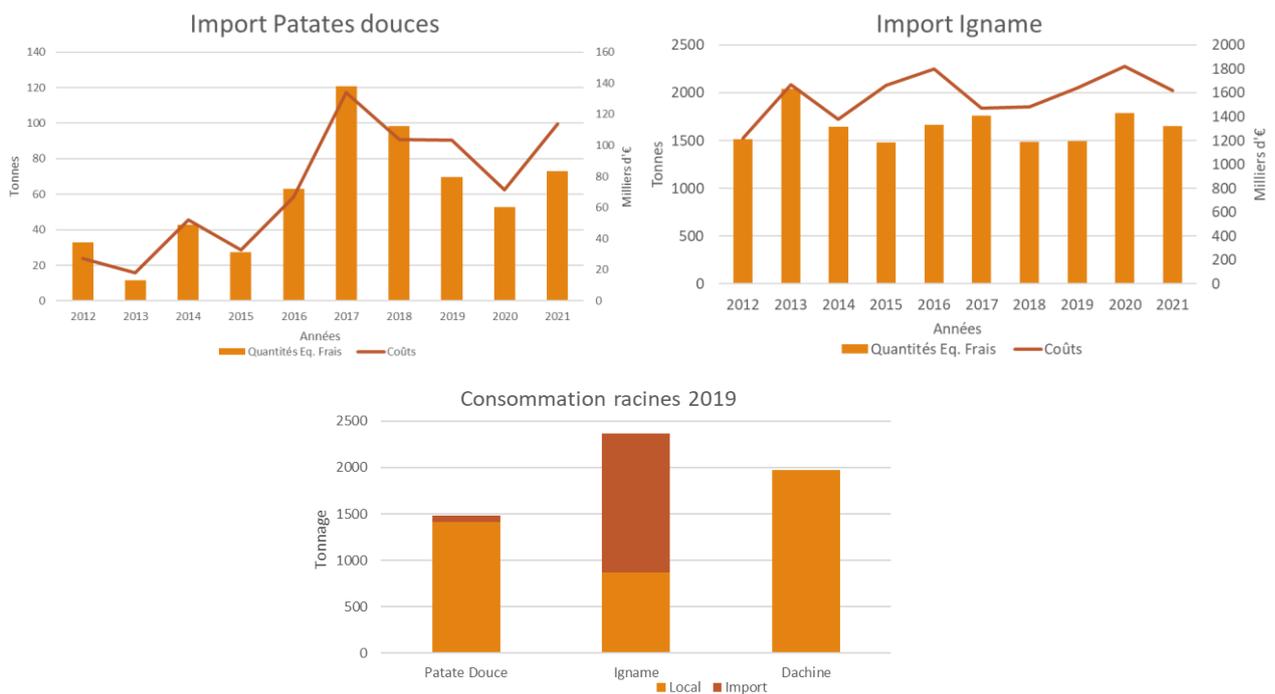


Figure 16 : Importation & consommation des racines péyi à la Martinique

La dachine n'est pas importée en Martinique, la production locale étant suffisante.

L'igname est très largement importée et le phénomène augmente depuis 2019. Les producteurs locaux n'arrivent plus à produire. **C'est pourtant la production la plus consommée en Martinique avec 37% de la consommation totale de racines.**

L'importation de patate douce est principalement destinée à la transformation qui ne trouve ni la qualité recherchée ni la quantité nécessaire sur le territoire.

La consommation annuelle totale de racines sur le territoire est d'environ 5 800 T, ce qui correspond à une consommation moyenne de **15 kg/ hab./ an**. Cette consommation est jugée faible pour des produits considérés comme la base de l'alimentation des martiniquais.

d-4 Analyse AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Cultures locales avec forte dimension culturelle • Présence de cultivars locaux (patate douce) • Présence de coopérative qui souhaite relancer la patate douce 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de Contamination par le chlordécone • Pression phytosanitaire importante : problème de qualité • Production hors des structures collectives : pas de planification de la production. • Transformation difficile (patate douce non rentable) • Pas de PP homologués sur les racines
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de l'INRAE sur les variétés d'ignames • Labellisation qui incite les consommateurs à manger des racines locales. • Demande des agro-transformateurs mais nécessité d'avoir une quantité minimale (7 t) • Demande en variété selon période de l'année, déconnecté du prix 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence forte des produits importés (Ignose) • Culture d'opportunité – en fonction du marché • Ventes « bord de route » non maîtrisées • prix de vente trop bas pour agriculteur structuré ou pour coopérative

La production de racines est difficile sur le territoire : pression phytosanitaire sans solution, variétés non adaptées aux territoires...Cependant, des recherches pour trouver des solutions sont lancées. La demande en racines est en augmentation notamment dans le secteur de la transformation et la RHF qui peut devenir un débouché régulier de la production.

E) BANANE PLANTAIN

e-1 La production locale de Banane Plantain

La production de banane plantain (BP) se fait en plein champs.

La production est irrégulière et répond à des effets d'opportunités : des pics de production apparaissent quand le prix de vente est élevé ce qui surcharge le marché et à pour incidence de faire diminuer le prix : la quantité vendue chute. **L'irrégularité de la production entraîne une instabilité du marché qui exacerbe l'irrégularité de la production...**

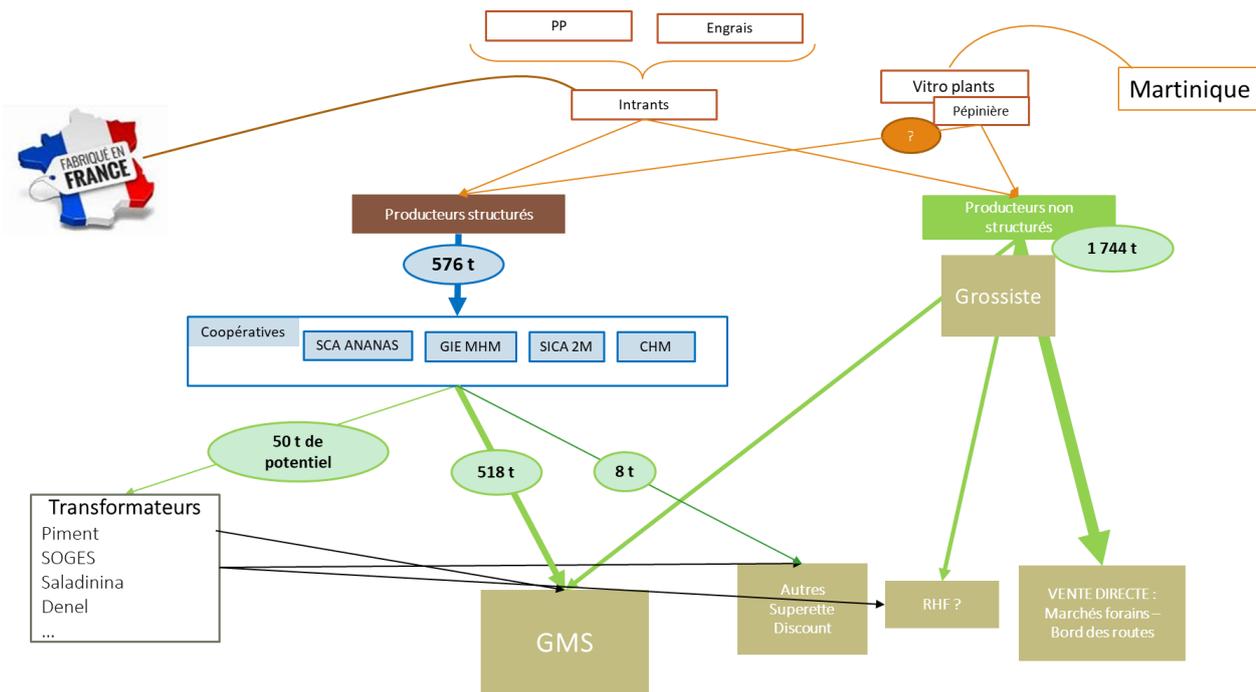
Production	Banane Plantain jaune
Surface	290 ha
Nombre d'exploitations agricoles	325
Coopératives	SICA 2M, GIE MHM, SCA Ananas, CHM

Tableau 2 : Données sur la production locale de banane plantain (sources : DAAF)

La pression phytosanitaire, notamment la cercosporiose, est élevée et difficile à maîtriser. Les rendements sont aléatoires d'une parcelle à une autre. Des vitro plants plus résistants à cette maladie sont utilisés par certains producteurs mais ces plants ne sont pas largement diffusés sur le territoire.

Plusieurs murisseries existent sur le territoire et certaines réalisent déjà le murissage de la BP ou sont partants pour se lancer dans cette technique. Le murissage se fait dans les mêmes conditions que celui de la banane dessert, ce qui facilite le développement de cette technique. La capacité actuelle de l'ensemble des murisseries identifiées est de 3 000 t / an.

e-2 Schéma de filière (volumes)



Comme pour les racines, la production de banane plantain est majoritairement produite (80%) par des producteurs en dehors des organisations de producteurs.

La transformation représente moins de 1% de la production totale. La transformation, notamment en surgelés est peu intéressante car la transformation a un coût or la banane plantain est très accessible sur le marché du frais et très facile à cuisiner.

La demande de banane plantain en RHF est en augmentation mais est difficilement couverte. De plus, le murissage n'est pas contrôlé, les bananes plantain arrivent à différents stades de maturation, rendant leur traitement impossible par les cuisines professionnelles.

Cela n'empêche pas l'émergence de projets de transformation sur le territoire, notamment pour faire des frites de banane plantain.

e-3 La consommation de banane plantain

La consommation de bananes plantains sur le territoire est estimée à 2 370 t/an, sur la base des surfaces recensées par le RPG. Cela correspond à un **taux de couverture de 99%**. La production locale de bananes plantains répond donc aux besoins en frais du territoire.

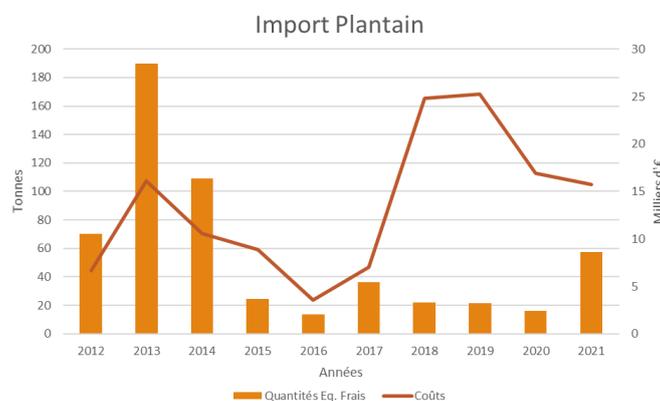


Figure 17 : Importations de banane plantain à la Martinique (Source : Douanes)

Cela correspond à une consommation par habitant de **6,5 Kg/an**. Cette consommation est considérée faible et pourrait être augmentée, notamment avec le marché de la RHF.

L'import de BP existe en frais et sous forme de surgelés mais le goût étant peu apprécié, cette solution n'est pas favorisée.

e-4 Analyse AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
Structures collectives existantes Culture peu exigeante ?	Pas de planification de la production (chute des prix en période de surproduction) Faible maîtrise technique de la production Problème de qualité pour la variété issues des vitroplants
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Murisseries déjà présentes sur l'île • Demande de la restauration collective sur des produits transformés • Usine locale qui surgèle les bananes (PIMENT) • Unités qui transforment (RHF) • Volonté de BANAMART de se diversifier 	Prix d'achat trop faible pour la transformation : n'incite pas la vente sur ce marché Culture d'opportunité

L'autosuffisance en banane plantain sur le territoire semble possible. C'est une culture facile à mettre en place avec des problèmes phytosanitaires connus. Plusieurs solutions comme les vitro plants résistants à la cercosporiose sont à l'étude.

Toutefois, on observe une production irrégulière sur l'année qui induit une instabilité du marché. Des possibilités de travailler avec des murisseries pour concentrer l'offre permettraient de mieux maîtriser le marché du frais, tout en répondant aux demandes de la RHF avec les surplus de production muri selon la demande de l'aval.

F) ANANAS

f-1 La production locale d'ananas

La production d'ananas se fait en plein champs, principalement dans le nord de la Martinique.

80% de la production locale est commercialisée par la SCA Ananas.

Les variétés produites sont la MD2 et le Queen McGregor.

Production	Ananas
Surface	50 ha dont 25 ha en production
Nombre d'exploitations agricoles	50 exploitants : 10 professionnels + 40 petits producteurs
Coopératives	SCA Ananas, GIE MHM

Tableau 3 : Données sur la production locale d'ananas (source Enquêtes Producteurs)

La production d'ananas a fortement diminué sur les vingt dernières années, en raison de la pression phytosanitaire qui a augmenté (développement du phytophthora), de la diminution du nombre de substances actives disponibles, de l'absence de techniques alternatives et de l'arrivée sur le marché d'ananas transformés à bas prix.

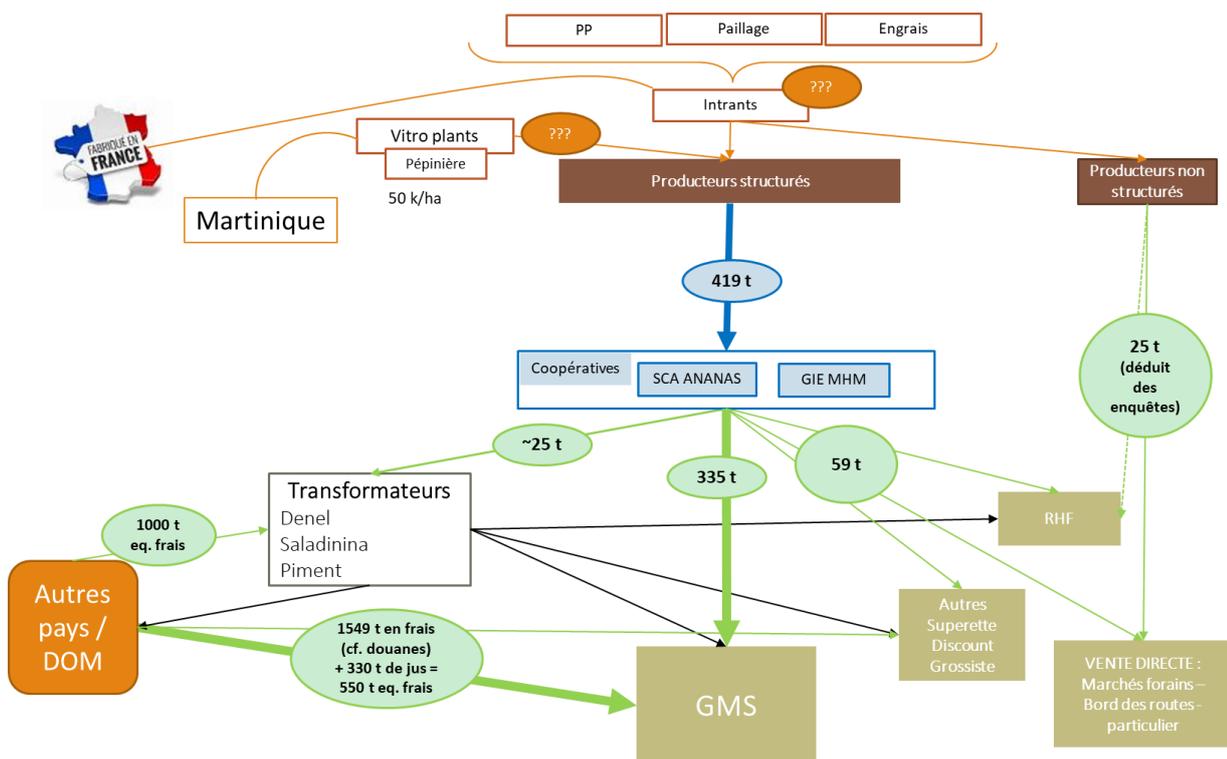
L'utilisation de vitro plants qui permet de garantir des plants sains, améliore la productivité mais ce n'est pas une solution accessible pour tous les producteurs, car certains n'ont pas une capacité financière suffisante pour supporter l'investissement initial.

La culture d'ananas est en effet une culture à cycle long (supérieur à 12 mois), qui demande un investissement à l'implantation de 25 000 €/ha à minima.

Beaucoup d'agriculteurs abandonnent cette production au profit de cultures à cycle court, « rentables plus rapidement ». On note qu'actuellement l'aide pour l'acquisition de vitro plants n'est accessible que pour les planteurs adhérents à la SCA Ananas.

Les coûts de production sont en constante augmentation, ce qui rend cette production non compétitive face aux importations, malgré une demande forte des consommateurs en production locale.

f-2 Schéma de filière (volumes)



La filière ananas est essentiellement produite par des agriculteurs adhérents à des organisations de producteurs. La production est vendue à 80 % à des **GMS** et à 20% à des **revendeurs**.

Une petite partie de la production locale est valorisée en transformation, mais cela ne correspond qu'à moins de **5% des besoins**.

Le marché en frais est très demandeur. Ces deux débouchés importent massivement chaque année pour répondre à la demande en ananas. Le taux de couverture est estimé à **13%**.

f-3 Consommation

Les importations sont en constante augmentation car la demande est forte et la production locale reste stable. Pourtant, il y a une attente importante des consommateurs en ananas local. La marge de progression de la production locale est donc importante.

Aujourd'hui, la consommation en **ananas frais est de 2 000 t / an** à laquelle il faut ajouter la part d'ananas transformé importé (soit l'équivalent de 1 500 t/an d'ananas frais).

En prenant en compte l'ensemble de ces éléments la consommation annuelle d'ananas en Martinique est estimée à **9 kg par habitant**

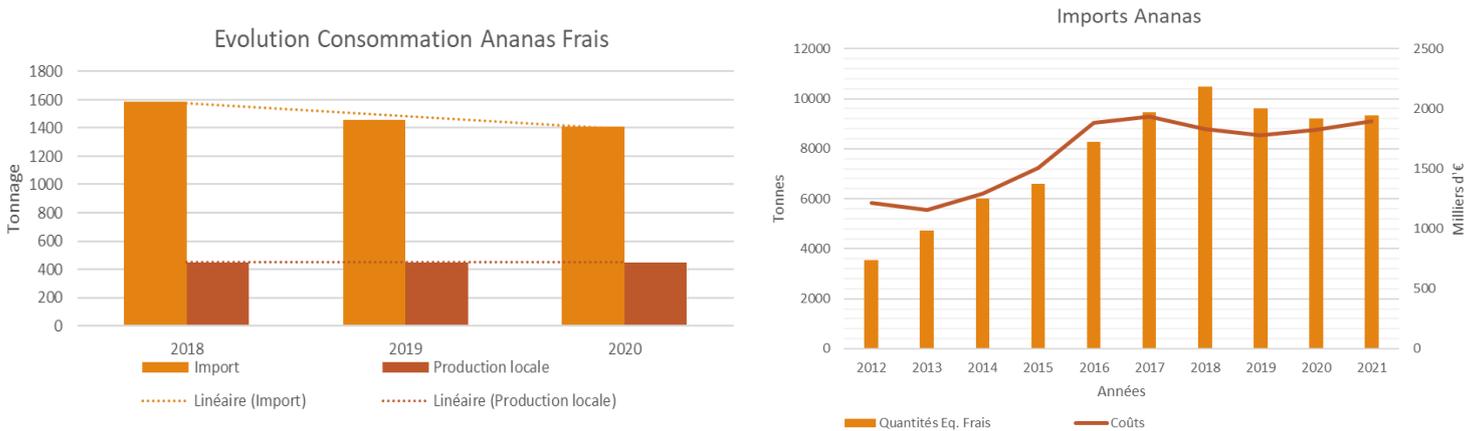


Figure 18 : Importations et production locale d'ananas frais (Sources : SCA Ananas, & Douanes)

f-4 Analyse AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs variétés adaptées en fonction du débouché Pépinière existante Présence d'une structure commerciale avec un technicien Des producteurs avec une bonne maîtrise technique Une usine de transformation présente qui peut développer la transformation 	<ul style="list-style-type: none"> Investissements importants nécessaires à la plantation (25 k€/ha) qui limitent les installations de nouveaux producteurs Compétitivité insuffisante de la filière locale : coût de production élevé (1,35€/kg) pour un prix de vente entre 1 et 2€/kg Planteurs vieillissants (reprise des exploitations ?)
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre au sein du réseau DEPHY (ECOPHYTO) Recherche variétale en cours Demande locale forte en produits locaux Soutien de la Collectivité à la relance de production 	<ul style="list-style-type: none"> Pression phyto importante Peu de solutions face aux retraits des produits phytos

G) TOMATE

g-1 La production locale de tomate

La production locale de tomate provient à 80% de plantations hors sol et à 20% de plantations en plein champ. La production hors sol a connu ses heures de gloire mais est aujourd'hui en grande difficulté.

Production	Tomate
Surface	10 ha de serre 75% irrigués
Nombre d'exploitations agricoles	Une quinzaine de producteurs dont un producteur en difficulté
Variétés	Ophélia 3 Head Master
Coopérative	SCG, SCA Ananas, GIE MHM, SICA 2M, CHM

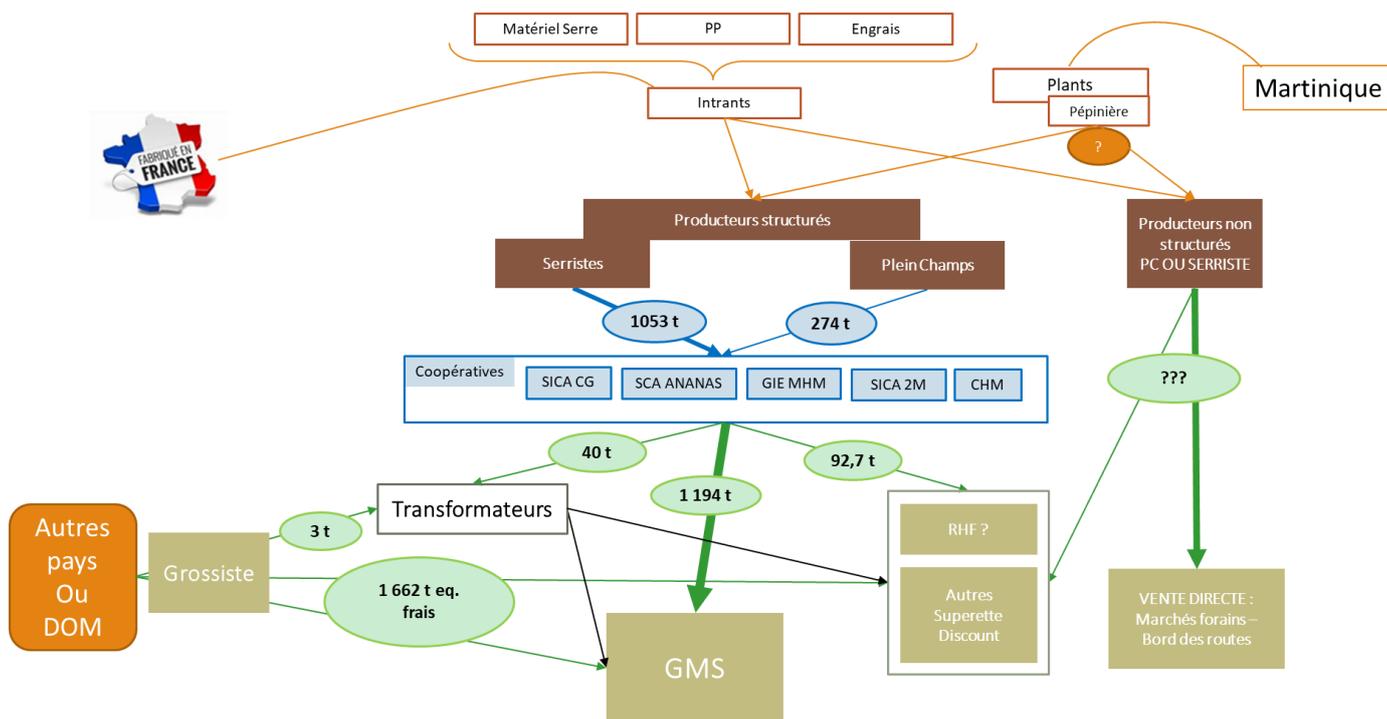
Tableau 4 : Données concernant la production locale de tomate (source DAAF + Enquêtes producteurs)

Elle est localisée principalement dans le nord de la Martinique ; certaines serres existantes semblent actuellement « laissées à l'abandon ».

Pour répondre à la demande de l'aval, la production plein champ se développe. Cependant, la production en plein champ est confrontée à un problème phytosanitaire majeur : le flétrissement bactérien. De plus, les variétés utilisées sont peu adaptées au territoire.

Des techniques alternatives sont testées pour limiter la pression phytosanitaire, comme le greffage ou les rotations de culture. La recherche variétale est aussi importante pour trouver des variétés adaptées au contexte pédoclimatique de l'île.

g-2 Schéma de filière (volumes)



80% de la production de tomate est vendue à la grande distribution

La transformation ne représente que 3% de la production locale. Les besoins de la transformation restent minimes. Les produits qu'ils vont rechercher vont plus être des variétés spécifiques ou des produits déjà transformés sous un conditionnement précis.

g-3 Consommation

La consommation de tomate fraîche est estimée à 2000 t / an. Les importations correspondent à 50% de la consommation. Cependant, avec l'arrêt de certains outils de production, les importations en 2021 ont considérablement augmenté.

Les importations contiennent des produits non remplaçables et transformés. La consommation totale en équivalent frais de la production locale et importée est de 3 000 t / an, ce qui correspond à une consommation par habitant de 8,5 kg/an.

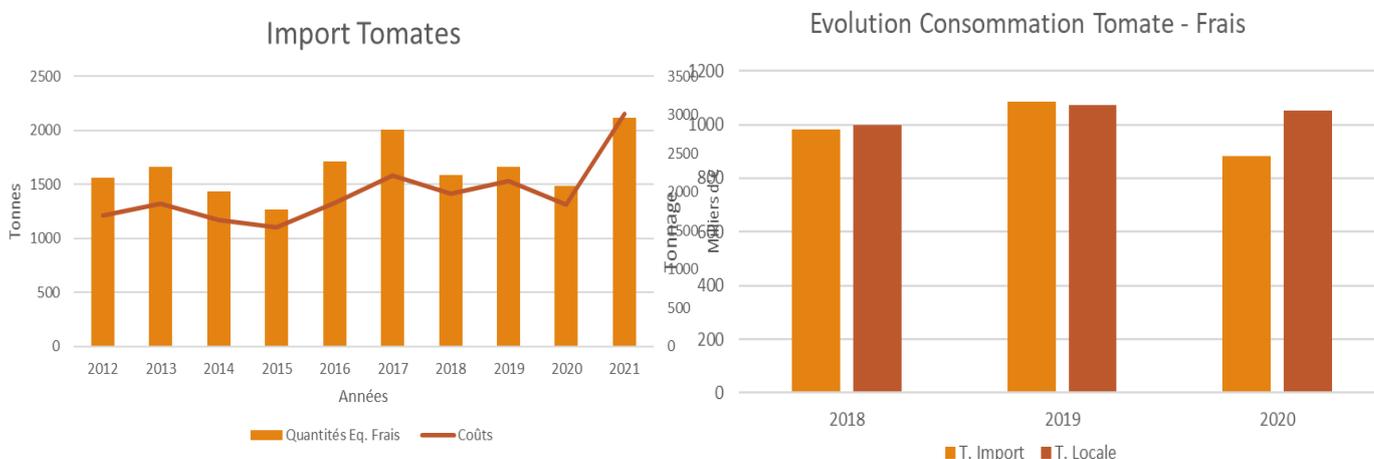


Figure 19 : Importations et production locale de tomate à la Martinique (Sources : Daaf & Douanes)

g-4 Analyse AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs structures de production HS existantes • Plusieurs structures collectives • Réseaux travaille sur la culture • Appui technique possible 	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines structures en difficulté financière • Rendement faible • Peu de maitrise de la culture • La culture PC très sujette au maladies : Flétrissement bactérien, viroses etc...
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Demande de produits transformés • Demande supérieure à l'offre • Importation peu compétitive et peu désirée • Solutions de lutte contre les maladies à l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts des intrants influe sur le prix final • Produit très périssable • Maladies très agressives • Diversité variétale dans les importations nécessaire

La production de tomate fait face à des changements radicaux : l'arrêt de certaines exploitations hors sol a engendré une nette diminution de la production locale et une augmentation des importations. La production en plein champ a diminué au cours des années et ne peut remplacer la perte de production instantanément. Un travail de relance de la production plein champ est nécessaire.

La culture de tomate est sujette à de nombreuses pressions phytosanitaires et peu de réponses sont aujourd'hui accessibles. De plus avec l'augmentation du coût des intrants, les coûts de production augmentent également. Cependant, le produit est très périssable, les importations sont donc peu souhaitées sur le marché du frais par les distributeurs, ce qui joue en faveur de la production locale.

1.3 ETAPE 3 : ELABORATION DES SCENARII AVEC LEURS TRAJECTOIRES D'EVOLUTION JUSQU'EN 2030

Actions mises en œuvre

A l'issue de l'analyse AFOM réalisée par production, des scénarios ont été élaborés pour chacune des 7 filières étudiées, avec leur traduction graphique au moyen de projections annuelles jusqu'en 2030.

L'ensemble de ces éléments ont fait l'objet d'une présentation et d'échanges lors de réunions collégiales tenues par production.

Les **3 scénarios** suivants ont été construits pour différencier les évolutions des 7 productions agricoles retenues d'aujourd'hui à 2030 :

› SCENARIO TENDANCIEL

Ce scénario reprend les évolutions structurelles observées depuis plusieurs années pour les variables de production (surfaces, tonnages, installations) ainsi que les caractéristiques de consommation et de marché (évolution démographique, niveau de consommation par habitant), sans impulser d'évolution notable

› SCENARIO CLIMAX

A contrario, dans ce scénario, tous les curseurs permettant d'augmenter l'autonomie alimentaire de la Martinique (accès au foncier, soutiens financiers, appui technique, démarcation produits, protection du marché local, ...) sont optimisés et contribuent à une nette inflexion de la situation actuelle

› SCENARIO PRO-ACTIF

Dans ce scénario, le(s) levier(s) prioritaires de chaque production est/sont activé(s) afin de contribuer à accroître l'autonomie alimentaire de la Martinique. Ces actions sont menées de façon concertée entre les différents acteurs, dans la mesure des moyens mobilisables. Les évolutions sont néanmoins réelles et traduisent une évolution vis-à-vis de la situation actuelle.

Ces scénarii ont été construits en capitalisant l'ensemble des données analysées durant la phase précédente, qu'elles soient qualitatives (entretiens avec les experts, analyse bibliographique, ...) ou quantitatives (bases de données locales et nationales, ...).

Ils ont alors été présentés pour discussion et consolidation lors des réunions collégiales organisées, production par production, avec les principaux acteurs martiniquais concernés.

A) REUNIONS COLLEGIALES

Date	Sujets
28 avril 2022	Racine + Tomates
5 mai 2022	Banane Plantain + ananas
12 mai 2022	Viandes de Bœuf, Volaille & Porc
16 juin 2022	Présentation Plan d'action des 4 filières végétales

Tableau 5 : Récapitulatif des réunions collégiales tenues durant la phase 2 de l'étude

Objectifs poursuivis :

1. Validation des scénarios et des critères/références utilisées pour les élaborer
2. Projection des taux de couverture à l'horizon 2030
3. Identification des leviers à mettre en place pour atteindre les différents objectifs

Pour les filières végétales, à l'issue de l'étude des trois scénarios (tendancier, pro-actif, climax), les participants ont demandé à travailler un **scénario dénommé « composite »** avec une dynamique reprenant de manière séquentielle les scénarios Tendancier, puis Proactif puis Climax. En effet, cette combinaison de différents scénarii de trajectoire à 2030 paraissait plus proche des réalités de la filière.

a.1 Réunion collégiale du 28 avril

La production de **racines peyi** est difficile à développer sur le territoire : problèmes phytosanitaires sans solution, manque de main d'œuvre, coûts de production supérieurs aux prix d'achat...La trajectoire 2030 doit prendre en compte ces obstacles. Les participants demandent l'établissement d'un scénario composite. Ils souhaitent que l'intégration de la restauration collective fasse partie des projections.

En ce qui concerne la filière **tomate**, la production sous serre est en grande difficulté. Il faut, avant de la relancer, établir un diagnostic des échecs passés et se concentrer sur la production plein champs. Le scénario composite doit assurer une dépendance minimum aux importations tout en maximisant la production plein champs.

Compte-rendu de la réunion en annexe.

a.2 Réunion collégiale du 5 mai

L'intégration de la **banane plantain** dans la restauration hors foyer est un enjeu important. Aujourd'hui peu de banane plantain sont transformées dans ces circuits. Les moyens financier et politiques ne sont pas encore en place pour faciliter cette intégration.

La situation des vitroplants a aussi été évoqué. La variété aujourd'hui plantée ne répond pas aux demandes des consommateurs même si la production locale est largement favorisée par rapport aux importations. Pour la filière **ananas**, la demande en frais mais aussi pour la transformation excède largement l'offre actuelle. Il est convenu qu'un des leviers serait d'ouvrir l'accès aux vitroplants pour tous les agriculteurs le demandant.

Compte-rendu de la réunion en annexe.

a.3 Réunion collégiale du 16 juin

Les **scénarios composites** sont validés en prenant en compte l'augmentation de la consommation de racine par la population. Les leviers présentés par filière se recoupent et les participants ont demandé d'établir un plan d'action transversale, ce qui serait plus pertinent pour cette filière.

Compte-rendu de la réunion en annexe.

a.4 Réunions animales collégiales

Les 3 réunions se sont tenues sur la même journée (le jeudi 12 mai), à des heures consécutives. Il est à noter que ces réunions ont fédéré la quasi-totalité des acteurs sollicités et notamment ceux de la transformation et de la grande distribution, ce qui permet d'évaluer l'intérêt qu'ils portent au sujet.

Compte-rendu de la réunion en annexe.

B) LES SCENARIOS ELABORES & LEUR TRADUCTION GRAPHIQUE JUSQU'EN 2030

b.1 Scénarii en productions animales

b.1.1 Scénarii pour les viandes de volaille

Scénario tendanciel

→ Consommation stable, légère progression de la production locale et du taux de couverture

Descriptif

- Eléments structurels de marché inchangés : place prépondérante des produits congelés importés
- Développement prudent de la transformation afin de répondre à une demande de diversification de l'aval / viande brute
- Maintien de la demande des consommateurs

Variables :

- Maintien de la consommation / habitant
- Structuration en légère progression
- Taux de transformation en léger développement



Indicateurs de résultat :

- Consommation
- Taux de couverture
- Evolution des importations
- Coût de production

Le **scénario tendanciel** prolonge les tendances pluriannuelles enregistrées aussi bien en termes de consommation de viande (kg /an / habitant) que de tonnages produits localement. Le taux de couverture passe de 13 à 17% en 2030, les importations sont en très léger repli sur la période (passage de 10 400 à 9400 T/an). La production progresse de 1% pour MADIVIAL et de 160 à 350 T en 2030 pour la SICA Madras, ce qui se traduit par le passage d'un tonnage de volailles passant de 1 600 T (2019/2020) à 1 930 T en 2030. Une très légère hausse de consommation par habitant a été retenue (passage de 33,6 à 34,4 kg /habitant sur la période).

Scénario Pro - Actif

→ Positionnement croissant de la production locale sur de nouveaux créneaux

Descriptif

- Développement de nouveaux marchés pour la production locale : RHF (loi EGALIM) & GMS

- Accélération des process & volumes de transformation des viandes en lien avec la demande locale (cf. projections INSEE)

- Meilleure offre concurrentielle en aliments pour les éleveurs

Variables :

- Maintien de la consommation / habitant
- Transformation en progression
- Augmentation de la transformation
- Amélioration des performances techniques
- Augmentation de la production locale

Indicateurs de résultat :

- Maintien de la consommation
- Progression du taux de couverture
- Amélioration des taux de transformation

Dans le scénario « pro-actif », la production de volailles locales se place sur de nouveaux marchés (EGALIM, transformation, ...). Le taux de couverture s'en ressent et progresse de 13 à 22% en 2030, les importations reculent de 1,75 à 2% sur la période (pour atteindre 8 700 T en 2030 contre 10 400 en 2019/2020). La production locale se développe de 5% par an pour MADIVIAL de 2027 à 2030 soit l'installation sur la période de 15 nouveaux bâtiments (à raison de 35T/bâtiment et 4,9 lots produits / bâtiment / an, *Source : Réseaux de Références*) ; hypothèses analogues au scénario précédent pour la SICA Madras. La production locale passe de 1 600 T à 2 400 T en 2030. La consommation par habitant reste inchangée à près de 34 kg/an.

Scénario Climax

→ Consommation stable, forte progression de la production locale

Descriptif

- Ouverture croissante du marché local aux viandes de volailles de Martinique par l'activation de l'art. 64 de la loi EROM et des mécanismes de soutien associés

- Ouverture de nouveaux marchés / produits en transformation (saucisses en émulsion pour fast food, GMS, ...)

Variables :

- Maintien de la consommation / habitant
- Progression du frais / congelé
- Taux de transformation en progression
- Maintien des performances techniques en élevage

Indicateurs de résultat:

- Maintien de la consommation
- Nette amélioration du taux de couverture

Le scénario « Climax » est rendu possible par un changement législatif portant sur l'article 64 de la loi EROM et la limitation des importations (en volumes annuels totaux) d'une part, le bon accueil du marché en produits locaux transformés localement d'autre part. Le taux de couverture atteint 28% en 2030 sous l'effet d'une hausse de la production locale (passage de 1 600 T en 2019 à 3 130 tonnes en 2030) ; les importations se réduisent à 8 200 T/an (2030). La production locale progresse de 5% par jusqu'en 2024 (date retenue pour la modification législative) puis 10% ensuite pour MADIVIAL (mêmes hypothèses pour la SICA Madras que dans les scénarios précédents). Le niveau de consommation de volailles par habitant n'a pas été modifié, à 34 kg/an.

Ces 3 scénarios ont été traduits sous forme de 2 graphiques illustrant :

- Les tonnages annuels des viandes de volailles produites à la Martinique (axe de gauche) et importées (axe de droite)

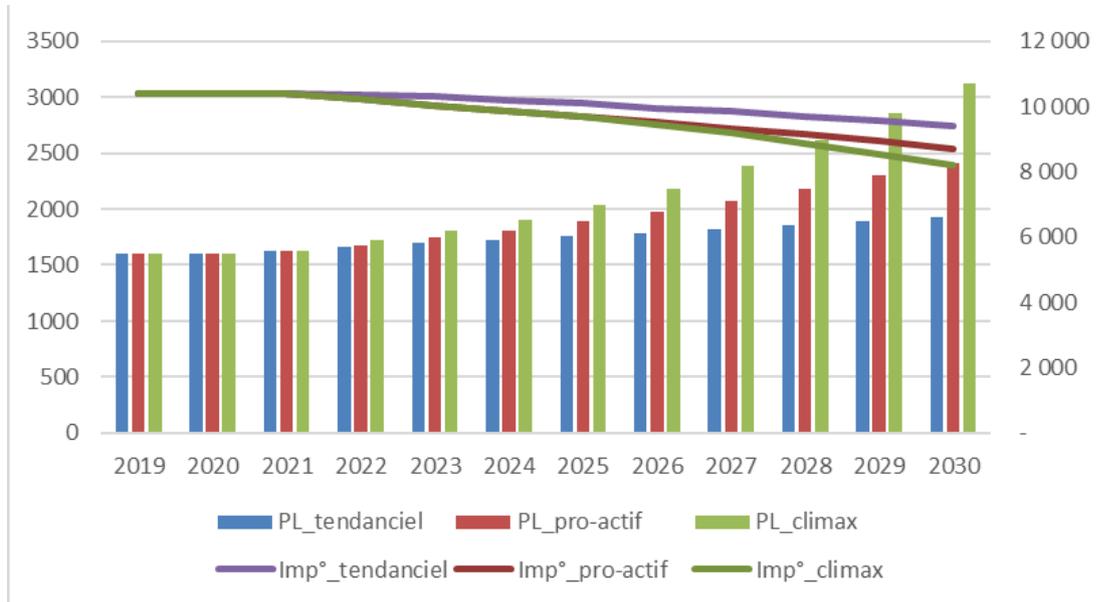


Figure 20 : Importations et production locale de viandes de volailles jusqu'en 2030 (projections)

- Le taux de couverture des productions locales (hors estimations informelles)

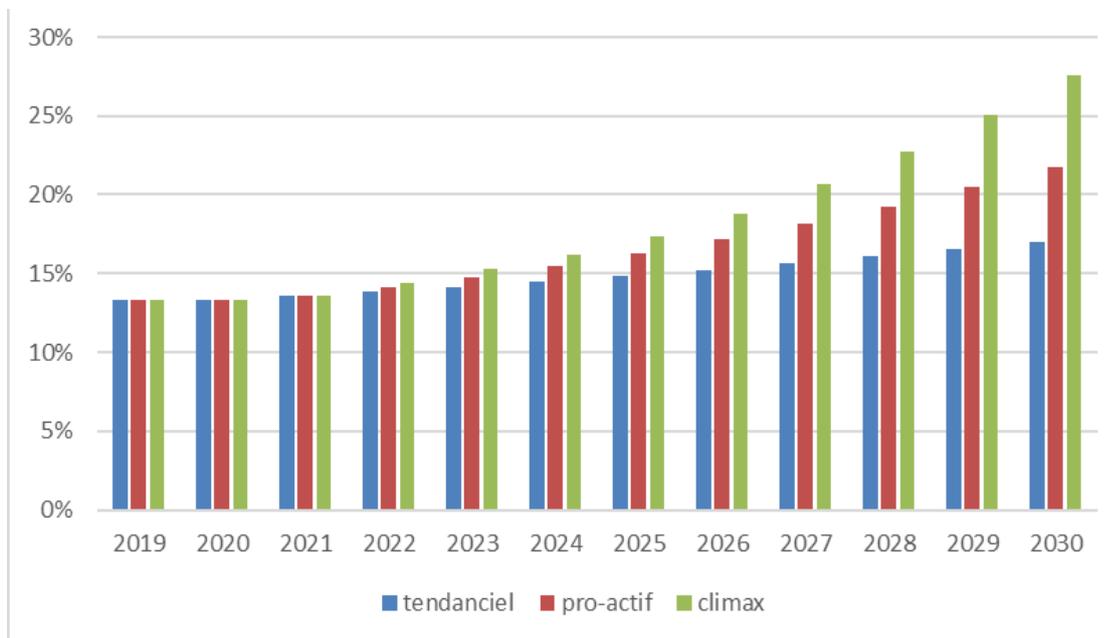


Figure 21 : Evolution du taux de couverture en viandes de volailles jusqu'en 2030 (projections)

b.1.2 Scénarii pour les viandes de porc

Scénario tendanciel

→ Consommation & production stables, léger repli des importations

Descriptif

- Pas de modification des déterminants du marché : consommation stable et imports massifs de viandes congelées
- Renouvellement des cheptels / éleveurs
- Production informelle en repli régulier
- Forte sensibilité économique par rapport aux intrants (aliment, ...)
- Peu d'évolution des modalités de mise en marché

- Variables :**
- Maintien de la consommation / habitant
 - Maintien du cheptel
 - Structuration inchangée

- Indicateurs de résultat :**
- Consommation stable
 - Taux de couverture
 - Coût de production

Le **scénario tendanciel** prolonge les évolutions observées depuis plusieurs années aussi bien en termes de consommation de viande (kg /an /habitant) que de tonnages produits localement. Le taux de couverture passe de 27 à 30% en 2030, les importations sont en très léger repli sur la période (passage de 3 000 à 2 700 T/an). La production est stable à 1 200 T/an, tout comme la consommation par habitant (12 kg /an sur la période).

Scénario Pro - Actif

→ Progression de la production locale sur de nouveaux marchés (EGALIM)

Descriptif

- Développement de nouveaux marchés pour la production locale : RHF (loi EGALIM) & GMS
- Accélération des process & volumes de transformation des viandes en lien avec la demande locale (débouché pour la viande de truies ?)
- Meilleure offre concurrentielle en aliments pour les éleveurs

- Variables :**
- Maintien de la consommation / habitant
 - Transformation en progression
 - Augmentation de la transformation
 - Amélioration des performances techniques
 - Augmentation de la production locale

- Indicateurs de résultat :**
- Maintien de la consommation
 - Progression du taux de couverture
 - Amélioration des taux de transformation

Dans le **scénario « pro-actif »**, la production de porc local progresse sur de nouveaux marchés (EGALIM, transformation, ...). Le taux de couverture s'en ressent et progresse de 27 à 35% en 2030, les importations reculent pour atteindre 2 500 T en 2030). La production locale se développe de 2% par an afin de satisfaire l'objectif EGALIM de 30% d'approvisionnement local, soit l'installation de 6 nouveaux éleveurs sur la période (bâtiment standard de 1000 m² pour 35 truies en système Naisseur – Engraisseur produisant entre 40 et 45 Tec/an) : la production locale passe de 1 100 T à 1 400 T en 2030. La consommation par habitant reste inchangée.

Scénario Climax

→ Consommation stable, rebond de la production qui se transforme de + en +

Descriptif

- Moindre ouverture du marché local aux « produits de dégagement » (art. 64 loi EROM) et activation de mécanismes de soutien associés et adaptés
- Ouverture de nouveaux marchés / produits en transformation (CHR & GMS)
- Soutien financier pour la modernisation des bâtiments & équipements plus accessible

- Variables :**
- Maintien de la consommation / habitant
 - Progression du frais / congelé
 - Taux de transformation en progression
 - Maintien des performances techniques en élevage

- Indicateurs de résultat :**
- Maintien de la consommation
 - Nette amélioration du taux de couverture

Le scénario « Climax » est rendu possible, tout comme en volailles, par un changement législatif relatif aux conditions d'accès au marché martiniquais pour les viandes congelées importées d'une part, et par l'essor du marché de la restauration hors foyer (lois EGALIM) et des produits transformés (épaule, jambon, ...) d'autre part. Le taux de couverture atteint 40% en 2030 sous l'effet d'une hausse de la production locale (passage de 1 100 T en 2019 à 1 550 tonnes en 2030). 10 éleveurs nouveaux sont installés sur la période représentant à terme un tiers de la production locale de viande porcine ; les importations se replient à 2300 T/an (2030). La production locale progresse de 5% par à partir de 2024 et permet d'atteindre l'objectif EGALIM de 50% de part de marché. Le niveau de consommation par habitant n'a pas été modifié, à 12 kg/an.

Ces 3 scénarios ont été traduits sous forme de 2 graphiques illustrant :

- Les tonnages annuels des viandes porcines produites à la Martinique (axe de gauche) et importées (axe de droite)

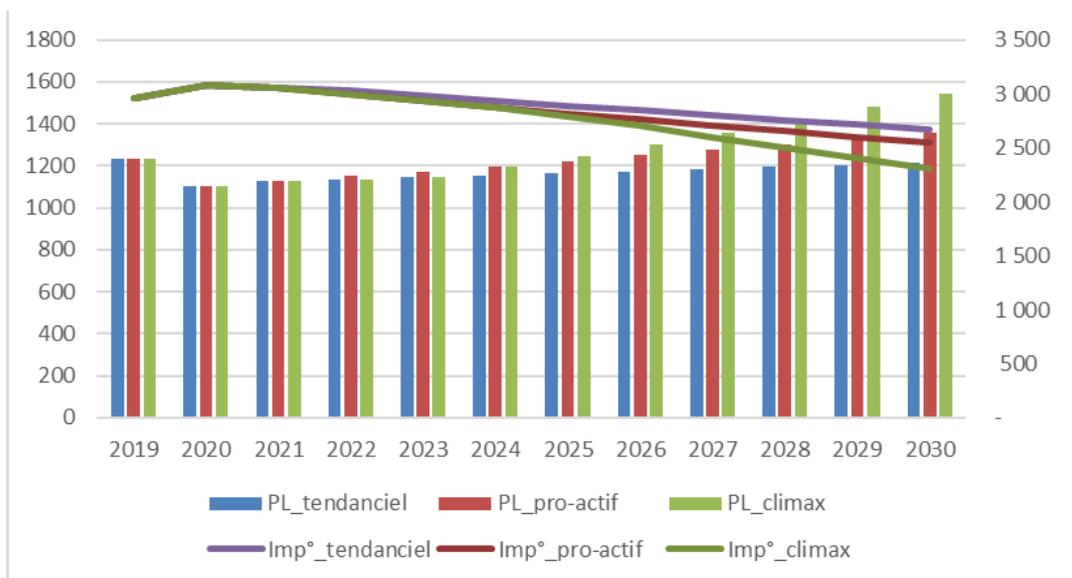


Figure 22 : Importations et production locale de viandes de porc jusqu'en 2030 (projections)

- Le **taux de couverture** des productions locales (hors estimations informelles)

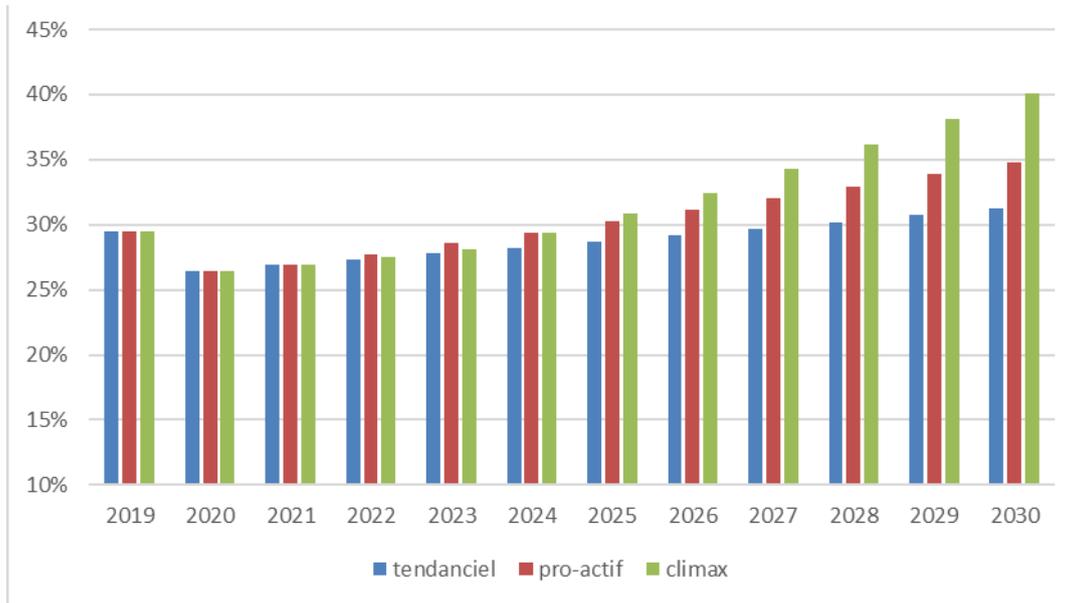


Figure 23 : Evolution du taux de couverture en viandes de porc jusqu'en 2030 (projections)

b.1.3 Scenarii pour la viande bovine

Scénario tendanciel

→ Consommation stable, repli de la production locale et du taux de couverture

Descriptif

- Baisse structurelle du cheptel
- Cessation d'activité de détenteurs / éleveurs âgés
- Repli de la SAU destinée à l'élevage bovin
- Production informelle en progression, en lien notamment avec la problématique chlordécone
- Sensibilité par rapport à la sécheresse
- Maintien de la demande des consommateurs
- Interrogations de l'aval dans la production locale bovine

Variables :

- Maintien de la consommation / habitant
- Diminution du cheptel
- Structuration inchangée

Indicateurs de résultat :

- Consommation stable
- Taux de couverture en net repli
 - Forte diminution prod^e locale
- Quasi maintien des importations

Le **scénario tendanciel** est une prolongation des tendances observées depuis plusieurs années aussi bien en termes de consommation de viande (kg /an / habitant) que de tonnages produits localement. Le taux de couverture passe de 19 à 12% en 2030, les importations sont stables sur la période (passage de 3700 à 3500 T/an), avec davantage de frais qu'actuellement (compensation de la moindre production bovine locale). La production locale est en repli de 5% pour la CODEM et 7% pour les bouchers (= moyenne 2016-2021) puis respectivement 2% et 4% ensuite (= moyenne décennale), ce qui se traduit par le passage d'un

volume de viande bovine de 850 T (2019/2020) à 474 T en 2030. Une très légère baisse de consommation par habitant a été retenue (passage de 12,4 à 12,1 kg /habitant sur la période).

Scénario Pro - Actif

→ Stabilisation de la production locale

Descriptif

- Renouvellement des éleveurs & cheptels (cf. génisses de reproduction)
- Nouveaux schémas de production (spécialisation & choix / chlordécone)
- Amélioration des performances techniques, soutenue par une incitation financière
- Mise à disposition de surfaces fourragères (projet AFP) + projets fédérateurs (CODEM)
- Recherche de valeur ajoutée ciblée dans la transformation (viande hachée, ...)

Variables :

- Maintien de la consommation / habitant
- Moindre diminution du cheptel
- Structuration en progression
- Augmentation de la transformation
- Amélioration des performances techniques

Indicateurs de résultat :

- Maintien de la consommation
- Stabilisation du taux de couverture
- Constitution de stocks fourragers
- Amélioration des ratios de productivité

Dans le scénario « pro-actif », le repli de la production bovine locale est ralenti puis stabilisé à partir de 2025. Le taux de couverture recule néanmoins de 19 à 16% en 2030, les importations également sur la période (passage de 3700 à 3350 T/an), avec une proportion de frais qui a tendance à progresser légèrement. La production bovine locale se contracte de 2% pour la CODEM et 4% pour les bouchers (= moyenne décennale) jusqu'en 2025 puis stabilisation ensuite (+0,3 à 0,5% annuel) pour atteindre un volume annuel de 630 T en 2030. Les consommations par habitant restent inchangées à 12 kg/an.

Scénario Climax

→ Consommation stable, relance de la production (plan MART'CHAL)

Descriptif

- Réorientation des primes animales bovines vers la production (transfert ADMCA -> prime Veau) + prime incitative à la performance (TR > 80%)
- Appui technique et suivi en parcelles pour améliorer l'autonomie fourragère des élevages
- Incitation à utiliser la canne à sucre / sorgho comme bases fourragères, en système d'engraissement « hors-sol » ou durant le Carême pour les systèmes naisseurs
- Amélioration du coût de production
- Déblocage de foncier (AFP) et installation de jeunes éleveurs en engraissement

Variables :

- Maintien de la consommation / habitant
- Progression du cheptel et des volumes
- Structuration en forte progression
- Amélioration des performances techniques : TR, GMQ, ...

Indicateurs de résultat :

- Maintien de la consommation
- Amélioration du taux de couverture
- Autonomie fourragère des élevages
- Augmentation des adhérents CODEM

Le scénario « climax » est celui d'une relance de la production bovine locale via un plan « Mart'Chal » (Martinik Challenge) ambitieux mais qui ne permettra toutefois pas de retrouver les niveaux de 2019. Le taux de couverture se maintient à 19% (grâce notamment au repli démographique de la Martinique) ; les importations de viande bovine se réduisent à près de 3 200 T/an. La production bovine locale est en repli de 2% pour la CODEM et 4% pour les bouchers (moyenne décennale) jusqu'en 2025 puis inversion de la tendance de 2026 à 2030 sous l'effet des mesures techniques mises en œuvre. Malgré ce scénario

volontariste, la production s'établit à 767 T en 2030, en deçà du niveau de 850 T observé en 2019. Le niveau de consommation de viande bovine par habitant n'a pas été modifié, à 12 kg/an. Ces 3 scénarios ont été traduits sous forme de 2 graphiques illustrant :

- Les tonnages annuels de viande bovine martiniquaise (axe de gauche) et importées (axe de droite)

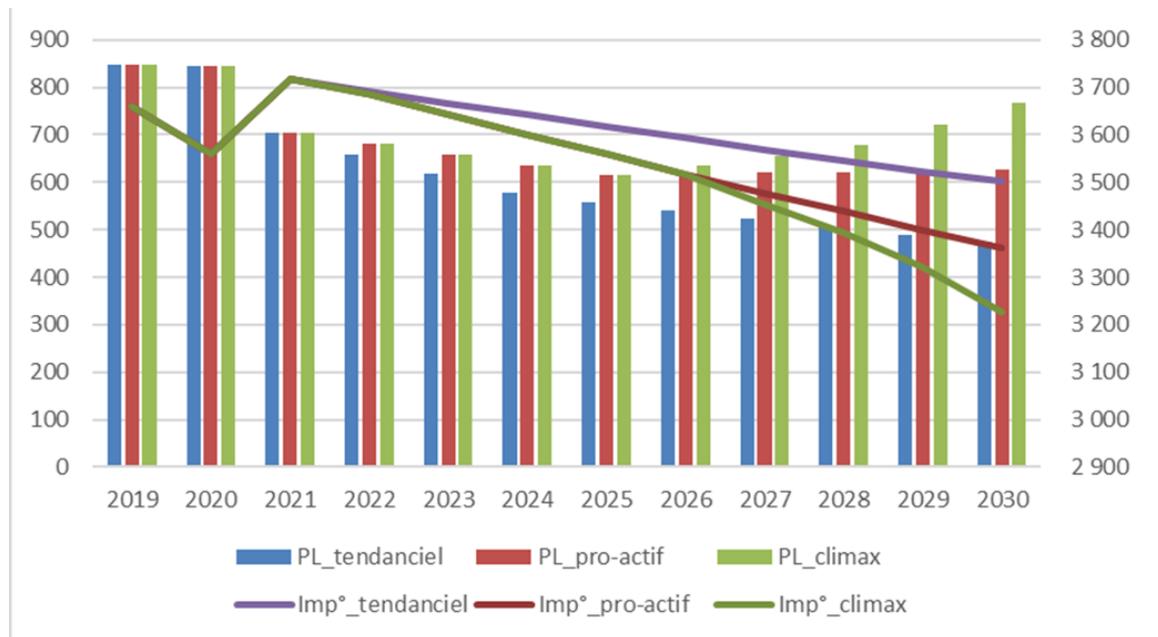


Figure 24 : Importations et production locale de viandes de bœuf jusqu'en 2030 (projections)

- Le taux de couverture des productions locales (hors estimations informelles)

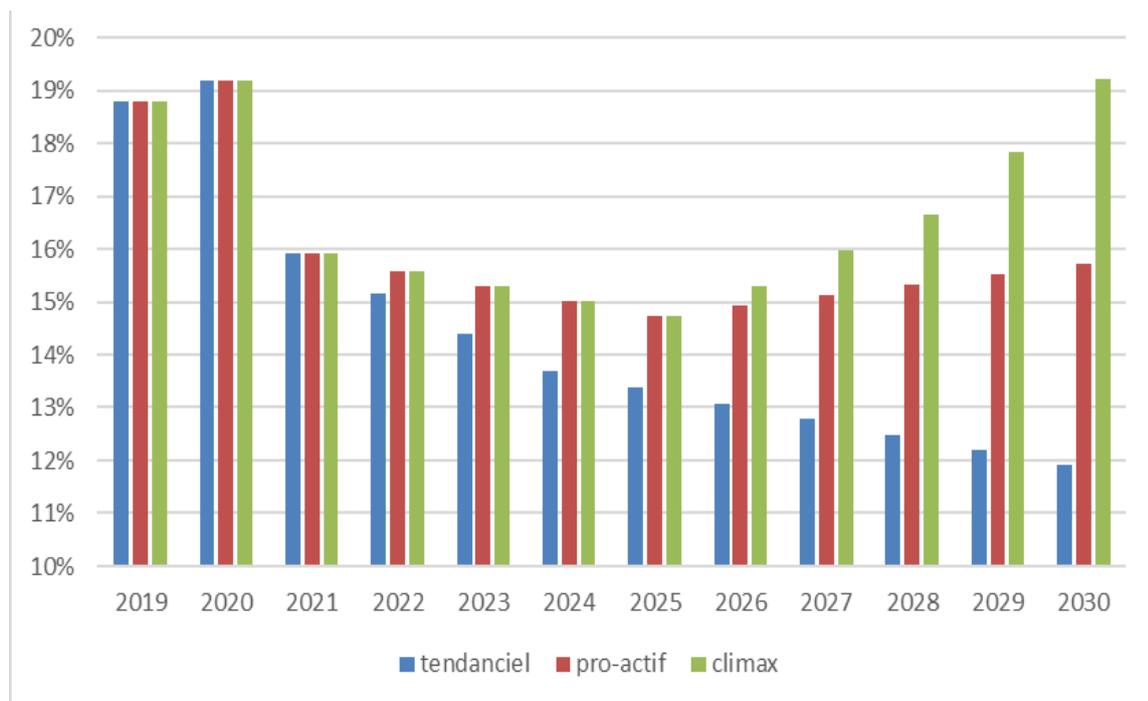


Figure 25 : Evolution du taux de couverture en viandes de bœuf jusqu'en 2030 (projections)

b.2 Scénarii en productions végétales

En production végétale, les 3 scénarii élaborés initialement (tendanciel, pro-actif et climax) ont été panachés dans le temps pour établir un « **scénario composite** » faisant consensus parmi les participants et montrant l'ambition souhaitée par les membres du comité de pilotage de l'étude. Par souci de simplification, ce sont ces scénarios qui sont présentés ci-après. Les 3 scénarios constitutifs sont décrits dans les livrables sous la forme d'un tableur Excel joint au rapport final de l'étude.

b.2.1 Scénario composite de la filière racine

Scénario Composite :

→ Croissance en trois temps de la production locale

Descriptif

- Maintien de la production entre 2022 et 2026 : limiter les pertes de production
- Maintien de la consommation dans un premier temps : maintien des importations
- Les améliorations techniques apportent des changements à partir de 2026 :
 - Utilisation de plants sains – variété sélectionnée, pour pallier l'absence de solutions chimiques
 - Appui technique et suivi au champs pour améliorer les rendements et les ITK (Augmentation de la technicité des producteurs)
 → augmentation du rdt faible vers la fin de décade
- Structuration des producteurs de dachine pour mieux répondre aux demandes de l'aval de la filière
- Baisse des coûts de production
- Relance de la consommation de racines locales avec :
 - La mise en place d'une filière locale de qualité
 - Augmentation de racine dans la RHF – travail avec les OP pour déboucher ce débouché
- Déblocage de foncier (TNC) dès 2023 et surtout en fin de décade

Variables :

- Augmentation de la consommation
- Augmentation du taux de couverture
- Augmentation de la transformation
- Rendement augmente très faiblement

Indicateurs de résultats :

- Consommation augmente
- Taux de couverture augmente
- Quantité transformée double
- Importation diminuée mais sont maintenues
- Surfaces augmentent

Le scénario composite des racines péyi est une succession dans le temps des trois scénarii initialement proposés :

- de 2022 à 2026, les éléments reprennent le scénario tendanciel, avec peu d'évolution sur la production locale,
- entre 2026 et 2028, le scénario pro-actif est appliqué avec la volonté de faire augmenter le paramètre et donc la production locale,
- à partir de 2029, c'est le scénario climax qui est déployé.

Cette croissance en trois temps est appliquée à l'ensemble des variables :

- La consommation par habitant reste stable dans un premier temps et suit le scénario tendanciel. Elle augmente à partir de 2026, avec la progression lente du scénario pro-actif pour atteindre 19kg/habitant/an à la fin de la décade prévue dans le scénario climax.
- Le taux de couverture varie peu sur les trois premières années, puis augmente de 10% par an pour atteindre 71%.
- Les rendements restent relativement stables sur toute la décade

La figure 26 ci-dessous en reprend les éléments principaux.

	2022	2026	2030
	Rendement stable : → De 14 t/ha à 15 t/ha		
Taux de couverture	43%	48%	71%
Besoin consommation	6 093 t	6 016 t	6 427 t
Production locale	2 595t	2 916 t	4 561 t
Transformation	70 t	102 t	179 t
Surfaces à production	193 ha	213 ha	308 ha
Quantité plants	4 502 Mi	4 971 Mi	7 197 Mi

Figure 26 : Exemple de construction du scénario composite en racines péyi

Pour atteindre ces objectifs, la production de racines péyi progresse grâce à **une amélioration technique** (meilleur suivi technique et utilisation de plants sains) des producteurs et **une augmentation des surfaces** de production.

En parallèle, la consommation des racines péyi est relancée avec la mise en place d'une filière de qualité, une offre régulière qui à terme doit pouvoir **fournir la restauration collective**. Cela permet de réguler les pics de production et de garantir un prix plancher aux producteurs. Cela passe également par la **structuration des producteurs**, notamment de dachine.

b.2.2 Scénario composite de la filière tomate

La consommation par habitant est fixée à 8,5 kg/hab./an. La demande des acteurs est de réduire la dépendance vis-à-vis des importations. Le taux de couverture atteint un maximum de 77% car certains produits importés ne sont pas substituables (sauce tomate et variétés spécifiques).

Pour atteindre ce taux de couverture, il est nécessaire d'augmenter la production en mobilisant de façon complémentaire les différents systèmes de production (production hors sol, sous abri et plein champ) mais l'accent est mis sur la production plein champ pour qu'elle décuple d'ici 2030.

Cela implique un **accompagnement technique poussé** mais aussi une **mobilisation de foncier** pour la production de plein champ et l'installation nécessaire de nouveaux producteurs. Pour pallier les problèmes phytosanitaires, un travail de **R&D sur les nouvelles techniques alternatives** doit être engagé.

b.2.3 Scénario composite de la filière banane plantain

Ce scénario prévoit une augmentation progressive de 10% par an de la consommation par habitant grâce à une consommation plus importante en RHD. Cela implique une augmentation de la production permise par la **mobilisation de nouvelles surfaces** mises en culture et l'augmentation des rendements (+ 10% par an) grâce à **l'amélioration technique** (choix des variétés, plants sains).

La maturation serait réalisée en **murisserie qui seront utilisées à leur maximum** avec à terme le besoin d'une nouvelle murisserie. Cela concentre l'offre et permet de fournir les **unités de transformation** (découpe, surgélation pour la RHD) et de contrôler la production.

b.2.4 Scénario composite de la filière ananas

La consommation annuelle par habitant n'évolue pas. L'objectif est d'augmenter le taux de couverture pour diminuer la dépendance aux importations.

Pour cela, chaque année, **de plus en plus de surfaces sont mises en production** et intégrées au Plan de Relance soutenu par la CTM. Cela impacte directement et proportionnellement le nombre de vitro plants nécessaires. Une nouvelle pépinière devra être envisagée.

Combiné avec un suivi technique et la mise en place d'itinéraires techniques adaptés, les rendements progressent d'une année sur l'autre.

La production destinée à la **transformation augmente considérablement**. Le marché du frais est fourni en priorité, et les surplus de production sont orientés vers la transformation. Au préalable, un travail est conduit pour déterminer si la production à destination de la transformation est possible (test sur les tâches noires de la variété Queen).

Ces 3 scénarios ont été traduits sous forme de 2 graphiques illustrant :

- Les tonnages annuels de racines, tomates et ananas de Martinique (axe de gauche) et ceux importés (axe de droite)

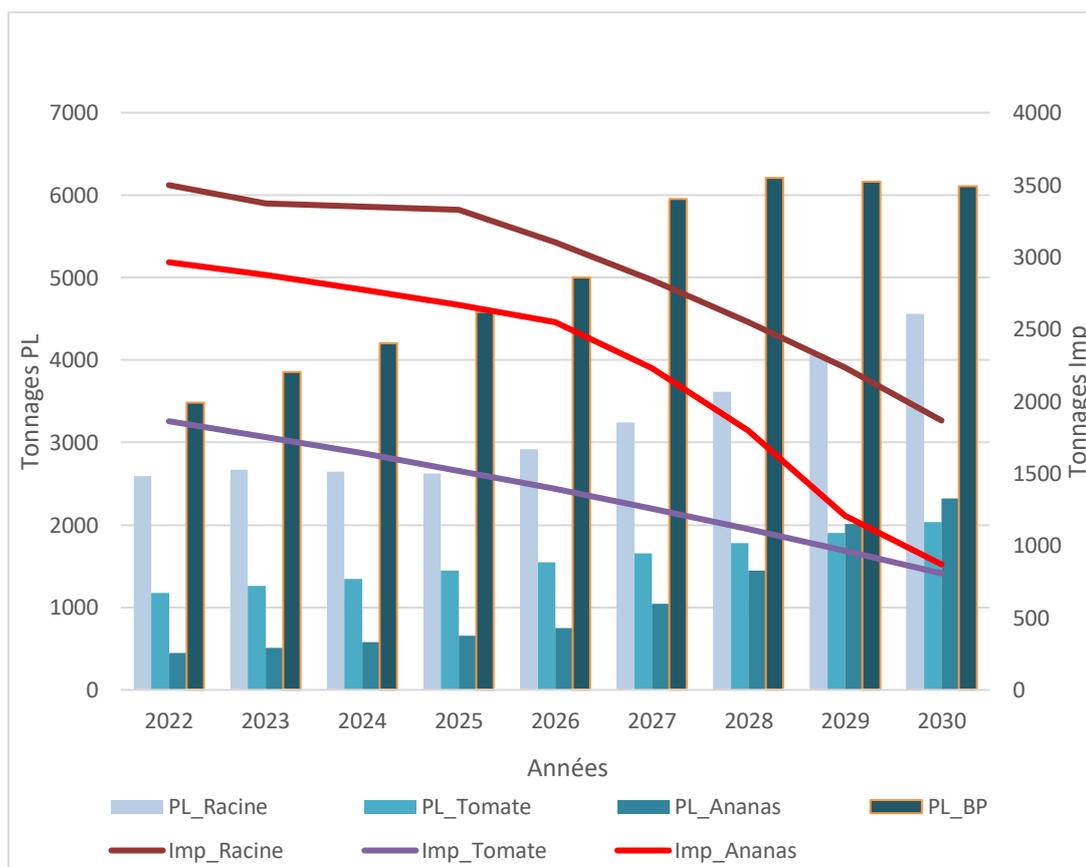


Figure 27 : Importations et production locale de racines, tomates et anans jusqu'en 2030 (projections)

- Le **taux de couverture** de ces productions locales

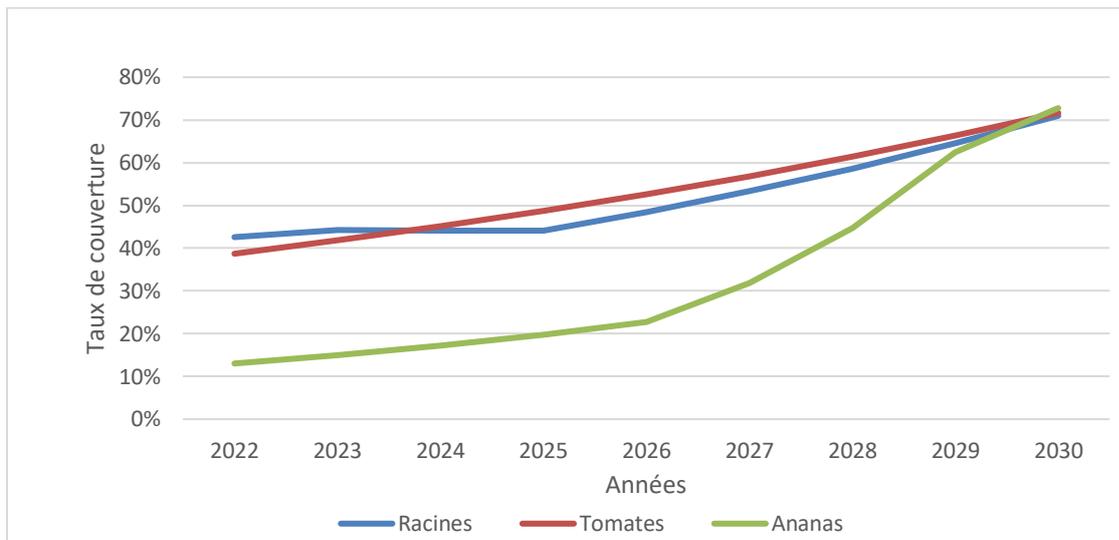


Figure 28 : Evolution du taux de couverture des racines, tomates et ananas jusqu'en 2030 (projections)

Ces différents scénarii font ressortir des leviers communs qui seront détaillés (cf. paragraphe 3) sous forme d'un plan d'actions transversales.

2. PROPOSITION DE LEVIERS A ACTIVER

A) FOCUS SUR LE VOLET FINANCIER

A l'occasion de l'élaboration des schémas de filière, la composante financière a été approfondie grâce à une analyse des **fonds POSEI** mobilisables et mobilisés (mesures MFPAL & RSA). Ces fonds sont destinés à réduire les surcoûts spécifiques à une production agricole dans les territoires d'Outre-mer.

Une première photographie permet d'illustrer la situation actuelle et de percevoir les marges de manœuvre possibles. Pour mémoire, le budget du POSEI France destiné aux 5 DROM était de 324,5 M€ pour la campagne 2019. La Martinique en a perçu 39%, soit 123 M€ dont 15% ont bénéficié aux productions animales et végétales dites de « diversification » (i.e toutes les productions végétales hormis la canne à sucre et la banane).

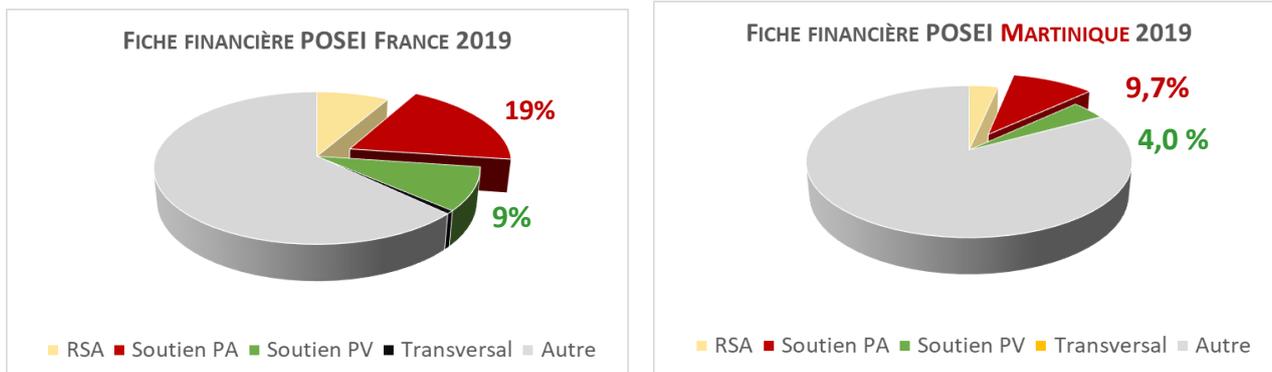


Figure 29 : Fiches financières du POSEI France et Martinique, campagne 2019 (Source : ODEADOM)

Au sein des productions végétales étudiées dans le cadre de cette étude, la tomate a bénéficié de 2/3 des fonds, suivie de l'ananas (20%), des racines péyi (11%) et de la banane plantain (5%).

Au sein des **productions animales**, les graphes ci-dessous permettent d'illustrer la contribution des différentes viandes locales à l'objectif d'alimentation des Martiniquais (graphique de gauche) ainsi que les fonds POSEI mobilisés pour cela (graphique de droite).

Dans le contexte actuel, il ressort que la production porcine apparaît la moins dotée avec une contribution de l'ordre de 35% du tonnage total de viandes locales pour seulement 18% des fonds POSEI mobilisés par les productions animales de Martinique. La situation est inverse pour la production bovine.

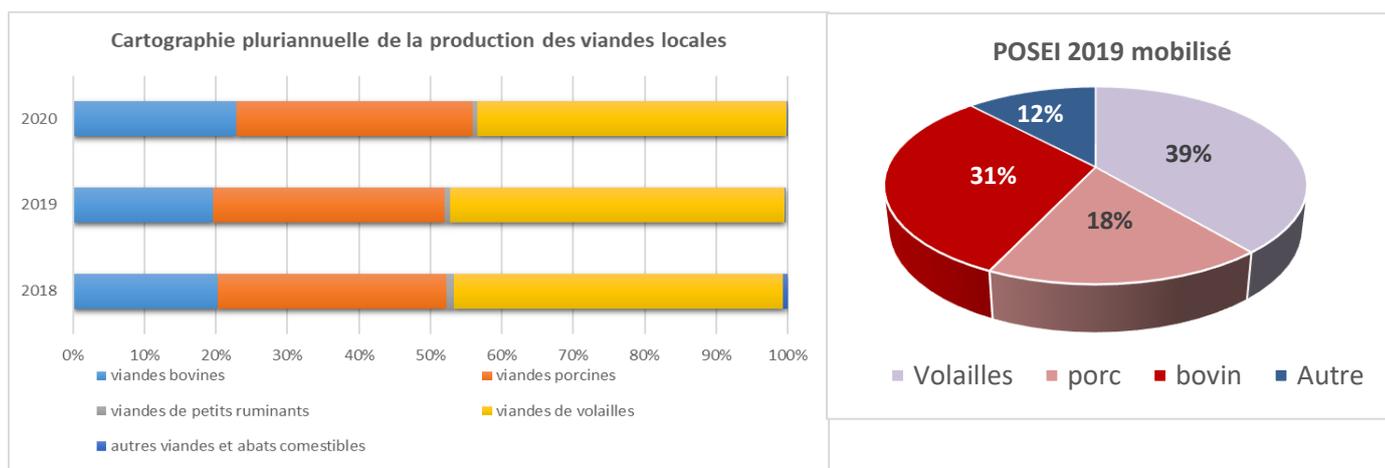


Figure 30 : Part des différentes productions dans les tonnages de viandes locales (gauche) et la consommation de fonds POSEI (droite), Sources : DAAF, ODEADOM

A ce stade de l'étude, il était attendu de proposer **des pistes et actions prioritaires** à mettre en œuvre sur le territoire afin de rapprocher la réalité des projections optimales pour la souveraineté alimentaire de la Martinique. Conformément au cahier des charges de l'étude, les leviers ont été priorisés par les acteurs sans rechercher l'exhaustivité d'une part, ni sans viser à produire des fiches - actions d'autre part (travail réalisé précédemment par la Chambre d'Agriculture en amont du premier Comité de la Transformation Agricole de Martinique).

Les éléments présentés ci-après ont fait l'objet d'échanges avec les acteurs déterminants du secteur, tout particulièrement lors des réunions collégiales. Ils seront présentés production par production pour les productions animales et de manière transversale en végétal.

Il nous apparaît toutefois important de mentionner un élément déterminant commun à l'ensemble du secteur agricole de la Martinique, à savoir le **renouvellement générationnel** auquel le territoire va être confronté d'ici à 2030. Le Recensement Agricole mené en 2020 l'a clairement illustré avec **36% des agriculteurs âgés de plus de 60 ans**. Il s'agit d'un enjeu majeur, tout particulièrement en productions animales où le démarrage d'activité nécessite généralement un délai et des moyens financiers importants d'une part, et le taux de transmission y est actuellement très faible.

B) LEVIERS POUR LES PRODUCTIONS ANIMALES

Pour chacune des 3 monographies présentées ci-après, 2 à 3 leviers prioritaires sont mentionnés. L'atteinte des scénarii favorables à la souveraineté alimentaire de la Martinique a été chiffrée en termes de moyens financiers POSEI éventuellement supplémentaires (cas de la volaille et du porc), avec comme base d'éligibilité la campagne POSEI 2019.

b.1 filière volaille de chair



Leviers à mobiliser



BESOINS
POSEI
2030 :
+1 M€ à
+4,4 M€
selon
scenarii

FILIERE VOLAILLES (chair)

- Favoriser l'accès au marché local

- Etudier les possibilités de réduire les volumes de viandes congelées importées au profit de la production locale (art. 64 loi EROM)
- Poursuivre le développement de produits animaux transformés à partir de viandes locales et soutenir cette évolution via des aides POSEI adéquates
- Augmenter la part des productions locales dans la restauration hors foyer

- Simplifier les modalités d'installation de nouveaux producteurs

- Revoir les procédures d'instruction des demandes FEADER pour raccourcir les délais de traitement
- Mettre en place un fonds d'amorce réservé aux nouveaux éleveurs

Evolution du taux
de couverture
d'ici 2030



TC actuel : 13%
TC 2030 : 17 à 28%
selon scenarios

Pour cette production, les leviers ne portent pas sur les techniques de production mais sur les moyens d'accompagnement des porteurs de projet d'une part, et la possibilité d'accéder davantage à un marché aujourd'hui ultra-dominé par des viandes congelées importées d'Europe, et tout particulièrement de France hexagonale d'autre part.

b.2 filière porcine



Leviers à mobiliser



BESOINS
POSEI
2030 :
= à
+0,6M€
selon
scenarii

FILIERE PORCINE

- Créer un « plan bâtiments d'élevage porcin de Martinique »
 - Faciliter l'instruction des demandes
 - Solutionner les 20% d'apport personnel (en moyenne 160 k€/bâtiment -type)
 - Encourager les investissements chez les cédants
- Conforter la place sur le marché local
 - Des produits transformés à base de viande locale (épaule de Nwel, ...)
 - Des viandes locales dans la restauration scolaire (loi EGALIM 2)
 - Limiter le recours aux « produits de dégagement » au profit de la production locale (art. 64 loi EROM)

Evolution du taux
de couverture
d'ici 2030



TC actuel : 27%
TC 2030 : 31 à 40%
selon scenarios

Pour cette production également, les leviers susceptibles de faire bouger la situation actuelle ne portent pas sur les techniques de production mais principalement sur les **moyens d'accompagnement financier des porteurs de projet**. En effet, les coûts d'investissement à la Martinique sont très élevés, à hauteur généralement de 800k€ (estimation menée fin 2021) pour un bâtiment de 35 truies en système naisseur-engraisseur. A titre de comparaison, l'investissement est analogue en France hexagonale pour une installation avec ... 200 truies en système naisseur-engraisseur (Source : IFIP, 2020).

Davantage que pour la filière volaille, l'orientation d'une partie de la production locale vers la **transformation** est un axe en capacité de développer et de structurer cette filière d'ici 2030. Le marché de la restauration collective est potentiellement prêt à accompagner cette évolution, tout comme certains opérateurs de premier plan déjà présents sur le territoire (COMIA, ...). Des analyses de coût sont à mener prochainement en vue d'une inflexion du POSEI actuellement en vigueur pour cette production.

b.3 filière bovine



Leviers à mobiliser



BESOINS
POSEI
2030 :
- 0,15 M€
à -0,7 M€
selon
scenarii

FILIERE BOVINE

- **Accompagnement technique des éleveurs en vue de :**
 - Sécuriser la ressource fourragère annuelle de l'élevage
 - Améliorer la productivité (Taux de Reproduction pour les élevages naisseurs / GMQ pour les élevages engraisseurs)
- **Mobilisation foncière de nouvelles surfaces**
 - Dédiées à la constitution de stocks fourragers (projet AFP porté par CODEM)
 - Pour installer de nouveaux éleveurs (renouvellement générationne)
 - Possible accès à une partie de la réserve foncière de la CTM ?

Evolution du taux
de couverture
d'ici 2030



TC actuel : 16 %
TC 2030 : 12 à 19%
selon scenarios

Pour cette production, les leviers sont de nature quasiment inverse des 2 précédentes filières : l'enjeu n'est pas d'accéder au marché (très loin d'être saturé par la viande bovine fraîche locale) mais porte sur les **techniques de production** en vue de les sécuriser vis-à-vis des évolutions climatiques d'une part, et de les optimiser afin de rendre cette activité d'élevage rentable d'autre part. Les résultats intéressants obtenus récemment par l'UEBBM pourraient être mutualisés en vue d'une possible duplication à plus grande échelle. Par ailleurs, si la souveraineté alimentaire devient l'axe structurant de la transformation agricole de la Martinique, il conviendra de faire évoluer les soutiens financiers vers les volumes produits et non plus la simple détention de moyens de production (modalités actuelles de l'ADMCA).

L'autre levier, celui de **l'accès au foncier**, est un sujet récurrent et indissociable de tout élevage de ruminants. Il existe à la Martinique d'importantes surfaces non valorisées à ce jour. Pour faire évoluer la situation sur ce sujet, le soutien des acteurs politiques martiniquais est une condition nécessaire et indispensable. Des bouleversements majeurs ont eu lieu suite à la pandémie de COVID puis la crise internationale contemporaine, portant le sujet de l'alimentation au premier plan des enjeux du territoire. Les débats jusque-là essentiellement sectoriels ont pris place désormais dans l'espace public. La relance de la production bovine martiniquaise passera obligatoirement par la levée de ce verrou.

C) LEVIERS POUR LES PRODUCTIONS VEGETALES

Quatre leviers majoritaires ressortent des ateliers et sont présentés ci-après. L'objectif retenu est d'atteindre 81% de taux de couverture pour les quatre productions étudiées.

Evolution du taux de couverture d'ici 2030

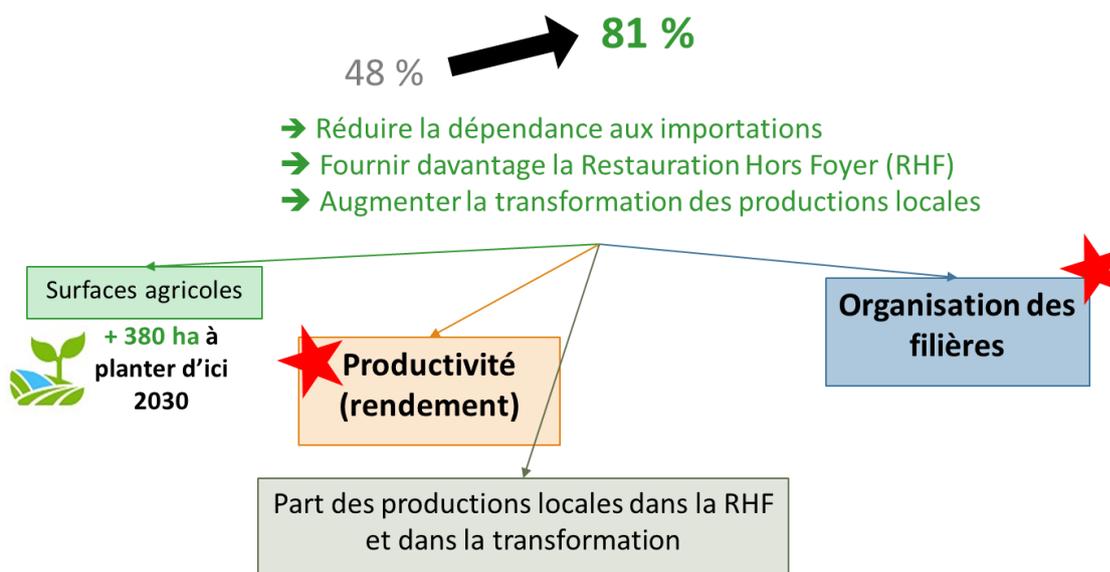


Figure 31 : Principaux leviers identifiés

c.1 Améliorer la productivité

L'augmentation de la productivité implique celle des rendements et une meilleure maîtrise technique de la part des producteurs. Pour pouvoir garantir cette évolution, trois modalités sont identifiées.

c.1.1 Renforcer l'accompagnement des producteurs

Améliorer les rendements, augmenter les surfaces, tester de nouvelles techniques/innovation, coordonner les filières, garantir les débouchés.... Toutes ces démarches impliquent **des moyens humains importants**. La filière végétale est très peu suivie techniquement. Le système d'accompagnement des producteurs doit permettre :

- Appui technique de terrain (Ingénieurs/Techniciens spécialisés par production)
- Assistance administrative (gestion, accès aux aides, ...)
- Planification AMONT-AVAL des productions
- Coordination des acteurs de la filière
- Accès à des travaux de R&D répondant aux attentes de terrain

Ces différentes missions correspondent à des métiers et des compétences différents qu'il est nécessaire de bien identifier.

- Ingénieurs/Techniciens de production :
 - o Suivis des agriculteurs : mise en place de nouvelles surfaces, ITK, rotation, productivité...
 - o Mise en place et suivi des réseaux de pépinières de plants sains et de vitro plants
 - Accompagnement des pépiniéristes
 - Mise en place d'un référentiel technico-économique
 - o Revoir le référentiel technico-économique des cultures, notamment pour la filière ananas
 - Suivi des coûts de production,
 - Identification des surcoûts des intrants et techniques alternatives (ex : engrais organique),
 - Participation au Réseau DEPHY,
- Technico – commercial : suivi des productions en lien avec les contrats de commercialisation
- Conseillers techniques spécialisés par type de production :
 - o Suivi, test, transfert des techniques innovantes
 - o Lien avec la R&D
- Ingénieurs /techniciens pour la R&D (en lien avec le Pôle territoriale)
 - o Mise en place d'essais sur les thématiques citées précédemment
 - o Transfert/ Formations
- Ingénieur filière :
 - o Coordination par filière de l'amont à l'aval

Figure 32 : Liste (non exhaustive) des missions & métiers à assurer pour accompagner les producteurs

En amont, il apparaît utile de **réaliser une étude spécifique sur l'accompagnement technique** qui permettra de définir précisément les besoins par filière et les postes à créer. Le **déblocage de financements spécifiques est primordial** pour permettre de développer l'accompagnement technique.

c.1.2 Mettre en place une filière de plants sains & vitro-plants

Les performances végétales et l'impact des problèmes phytosanitaires peuvent – être largement diminué ou mieux contrôlé grâce à :

- La mise en place d'un réseau de pépinières de plants sains

Pour les racines, l'utilisation de plants sains permettrait de limiter les maladies. Ils doivent être renouvelés tous les trois ans. Dans les projections, les quantités de plants sains sont détaillées. Pour pouvoir répondre à la demande, il faudrait mettre en place un réseau de pépinières en capacité de livrer des plants sains aux producteurs.

Cela va demander des investissements pour installer les pépinières. Plusieurs agriculteurs ou structures sont prêts à lancer la production de plants sains mais attendent le déblocage de financement pour garantir la demande et l'appui financier des producteurs.

- Le développement des vitro plants

Les autres productions sont aussi sensibles aux maladies. L'utilisation de vitro plants garantit un plant sain et génétiquement connu. Les agriculteurs peuvent être plus technique.

La mise en place de vitro plants demande de l'espace aux producteurs mais aussi de la technique. Un suivi technique est nécessaire.

La demande en vitro plants peut dépasser les 400 milles plants d'ici 2027 dont 100 mille pour l'ananas. Ces quantités dépassent les capacités de production des pépinières concernées par ces productions sur le territoire. Si les quantités augmentent comme prévu dans les scénarios, il faudra prévoir une autre structure capable de produire des vitro plants pour ces filières, soit nouvelle soit déjà existante.

- La mise en place de financements dédiés

L'achat de vitro-plants augmente significativement les coûts de production. Leur utilisation à plus large échelle par les agriculteurs va nécessiter un accompagnement financier spécifique.

Le POSEI prévoit déjà une aide pour l'utilisation de plants sains mais elle n'est pas actuellement accessible aux productions prioritaires identifiées dans cette étude. Il est donc préconisé d'élargir cette aide financière aux productions étudiées.

Dans le cas de l'ananas, il existe une aide ciblée de la Collectivité (CTM), mobilisable par les agriculteurs adhérents à la SCA Ananas.

La mobilisation de financements sur le FEADER peut aider à la mise en place de pépinières de plants sains.

c.1.3 Créer un Pôle Territorial d'Expérimentation Agricole

Les agriculteurs ont de plus en plus de contraintes phytosanitaires dans un contexte de limitation des intrants (dont le coût ne cesse d'augmenter) et d'interdiction de plusieurs matières actives. La recherche de solutions est primordiale pour continuer à produire. Il faut pour cela trouver des techniques alternatives, moins coûteuses et innovantes sur des thématiques spécifiques et/ou transversales à toutes les productions :

- La recherche de variétés adaptées au territoire et demandées par l'aval,
- La recherche de solutions agroécologiques innovantes aux problèmes sanitaires,

La mise en place d'un **pôle territorial d'expérimentation agricole, déjà affiché dans le Plan de relance rédigé par la Chambre d'Agriculture**, permettrait de concentrer la recherche appliquée sur des thématiques prioritaires pour les agriculteurs martiniquais.

En complémentarité avec les dispositifs et organismes de recherche existants (IT², CIRAD et INRAe), le Pôle Territorial serait piloté par les professionnels de la filière.

Tableau 6 : Thématiques spécifiques prioritaires par culture identifiées lors des entretiens et des ateliers

Cultures	Thématiques
RACINES PEYI	Tests de variétés : certains ont déjà été menés. Sur l'igname, il s'agit de tester des variétés guadeloupéennes qui répondent aux demandes de l'aval de la filière et assurer une production sur le terrain.
TOMATE	Recherches pour la lutte contre le flétrissement bactérien avec notamment des recherches sur le greffage de tomates. Il faut aussi trouver des variétés adaptées aux latitudes de la Martinique
BANANE PLANTAIN	Test de variété pour redynamiser la variété locale et mieux gérer la cercosporiose.
ANANAS	Recherches contre le phytophthora Solutions alternatives aux engrais minéraux qui impliquent des surcoûts importants

c.2 Organiser les filières

c.2.1 Renforcer le fonctionnement interprofessionnel

L'augmentation de la production locale et des taux de couverture à l'horizon 2030 implique une concertation et une coordination fortes de l'ensemble des maillons des filières agricoles ; la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions partagés. Il apparaît nécessaire pour cela de doter le territoire d'une structure à vocation interprofessionnelle pour assurer ces missions.

L'AMAFEL, association martiniquaise des Fruits et Légumes a été créée en 2019 par la volonté de travailler ensemble de plusieurs acteurs. Elle a fait suite à l'IMAFEL. Cependant, cette structure ne fédère pas aujourd'hui l'ensemble des opérateurs des filières végétales et peine à porter une stratégie partagée.

Aussi, il pourrait être opportun de réunir, sous l'égide de la CTM, l'ensemble des opérateurs de la filière végétale en vue de :

- permettre la définition d'objectifs communs partagés,
- de dresser, de façon collégiale, un diagnostic du fonctionnement interprofessionnel actuel,
- de décider collectivement des améliorations à mettre en oeuvre

c.2.2 Connaître les coûts de productions et organiser la production (pour établir un prix plancher rémunérateur aux producteurs)

Avec l'augmentation du coût des intrants et de la main d'œuvre (notamment les engrais depuis 2022), les coûts de production s'envolent, ce qui accentue le manque de compétitivité de la production locale. Les producteurs non structurés n'ont pas ou peu conscience des coûts de production et tirent les prix vers le bas. Non seulement ce n'est pas rémunérateur pour le producteur, mais les producteurs structurés ne peuvent vendre aux prix pratiqués, les obligeant à se tourner vers d'autres productions plus rémunératrices. C'est plus particulièrement le cas de la dachine.

La production n'étant pas organisée, les quantités produites, alliées avec les surfaces non contrôlées, ne sont pas coordonnées sur le territoire. Cela implique des effets d'opportunité et une instabilité du marché avec des pics de production : quand le prix est haut, les producteurs plantent sans concertation, la filière entre en surproduction, ce qui déstabilise le marché, casse les prix et incite l'arrêt de la production. C'est plus particulièrement le cas de la Banane plantain.

Pour établir un prix plancher, il est nécessaire d'établir les coûts de production par culture. Le dispositif des « Réseaux de Références » (RR) permet d'effectuer ce travail. Il serait donc pertinent d'assurer la continuité dans le temps de ce dispositif actuellement financé par le POSEI et de cibler le suivi sur les cultures prioritaires retenues dans le cadre de cette étude (racines, tomates, ananas, banane plantain).

c.2.3 Actions spécifiques par production

Dans le cadre de l'organisation de filière, certaines actions sont plus spécifiques aux cultures étudiées et sont recensées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Proposition d'actions prioritaires pour la relance de la production des filières identifiées

<i>Cultures</i>	<i>Actions prioritaires</i>
<i>RACINES PEYI</i>	Recenser les principaux producteurs : connaissance de la filière, de ses freins... Mettre en place une structure collective spécifique aux producteurs de dachine : coordination, appui, suivi, coût de production...
<i>TOMATE</i>	Réaliser un audit des exploitations produisant sous serre : comprendre les difficultés qui implique un arrêt de la production Etablir un plan de relance de la production de tomate notamment de la production plein champs
<i>BANANE PLANTAIN</i>	Intégrer les murisseries locales dans la filière locale : avec pour effets la concentration de la production, goulot d'étranglement pour éviter les effets d'opportunité, intégration dans la RHF
<i>ANANAS</i>	Planifier les surfaces et les quantités nécessaires associées afin de satisfaire les attentes de l'aval.

c.3 Mobiliser des surfaces agricoles

L'augmentation de la production doit impliquer une augmentation des surfaces en production quelles que soient les filières étudiées.

Le tableau 8 ci-dessous récapitule les surfaces à mobiliser annuellement ainsi que le total par production :

Surfaces		Ha en +
Racine		+ 115
Banane Plantain		+ 112
Tomate (Plein champs)		+ 79
Ananas		+ 72
Total		380

Projections	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Hectare à préparer / an	38	24	34	45	91	45	51	51	

Tableau 8 : Détail de la mobilisation de surface nécessaire d'ici 2030

La mobilisation de surface peut intervenir sous deux formes :

- Mobilisation de surfaces déjà existantes :
 - o Réhabilitation de surfaces cultivables ou d'outils existants qui aujourd'hui ne sont pas en production (en raison du vieillissement des agriculteurs, manque de main d'œuvre, abandon...).
 - o Diversification de l'assolement avec l'intégration d'une ou plusieurs des 4 productions étudiées dans la rotation. Un exemple de rotation est donné lors des ateliers : Ananas, banane, canne. De plus, les solanacées sont de bons précédents culturaux pour l'ananas car ils réduisent la pression phytosanitaire.
- Mobilisation de nouvelles surfaces :
 - o Installation de nouveaux agriculteurs sur de nouveaux terrains.
 - o Agrandissement des exploitations agricoles déjà existantes.

Les besoins de surface sur les dix prochaines années pour ces quatre productions sont de **380 ha**. Or, depuis 2010, la SAU totale de la Martinique a diminué de presque 3000 ha (cf. recensement agricole 2020, DAAF). Aujourd'hui, la mobilisation de surface doit venir de la réhabilitation de SAU déjà existante qui a été laissée à l'abandon à la suite du manque de main d'œuvre ou de capacité à travailler la terre.

Il en va de même pour les outils déjà existants (serres) : ceux qui existent sur le territoire sont suffisants dans les projections pour la production locale. Dans un premier temps, il ne s'agit pas d'investir dans de nouveaux outils mais de relancer ceux déjà en place et fonctionnels.

L'augmentation de la SAU doit donc être alliée à l'augmentation de la main d'œuvre agricole mais aussi du renouvellement des exploitants partant à la retraite. Des démarches et une volonté politique doivent permettre de faciliter l'accompagnement des Jeunes Agriculteurs, la formation professionnelle agricole... Le suivi technique doit aussi être une priorité pour accompagner cette augmentation.

Dans le cas des racines Péyi, la mobilisation de surface doit impliquer des tests de chlordécone en amont afin de garantir que la surface est exploitable.

Il faut aussi favoriser les surfaces irrigables. Des projets d'irrigation peuvent être étudiés dans certaines zones de la Martinique.

Les chiffres donnés restent une indication et doivent permettre de coordonner la mobilisation de foncier. L'exploitation de trop de surface peut engendrer un effet de surproduction, déjà observé sur la Banane Plantain et provoquer des effets d'opportunité avec une instabilité de marché, ce phénomène est à éviter.

c.4 Augmenter la production locale dans la RHF et dans la transformation

Les trajectoires à horizon 2030 prévoient l'augmentation de la production, voire pour certaines filières l'augmentation de la consommation par habitant à condition de développer les débouchés. En effet, pour certaines productions, les besoins en frais sont satisfaits et le surplus de production passent dans d'autres circuits (dachine, banane plantain). Pour d'autres filières la demande en production pour la transformation est présente et joue une part non négligeable dans les importations à ce jour (ananas).

Développer la transformation et la consommation via la RHF permet de diversifier le mode de consommation, garantit la présence de produits locaux dans la restauration collective et aussi permet de garder le marché du frais saturé en cas de pic de production puisque la transformation et la RHF récupèrent les produits.

c.4.1 Intégrer plus de produits locaux dans la Restauration Hors Foyer

L'intégration des produits locaux dans la RHF et plus particulièrement dans la Restauration collective (RC) nécessite la mise en place d'un plan d'actions spécifique qui doit être construit et validé par l'ensemble des opérateurs des filières végétales. Ce plan d'actions pourra intégrer les principaux leviers suivants :

- Négocier et contractualiser les prix d'achat de la matière première

L'objectif est de définir un prix plancher payé aux producteurs. Pour cela, il faut travailler sur le coût de production des repas et identifier la part du coût de la matière première.

- Mobiliser les financements pour faciliter l'achat de produits locaux

L'aide POSEI est actuellement de 250 €/tonne pour les transformateurs et les producteurs qui vendent à la restauration collective. En 2019, seulement 112 t ont été aidées. Cette aide est donc aujourd'hui sous utilisée. En 2030, potentiellement 2 000 t pourraient être aidées, soit 500 k€/an, sans tenir compte d'une possible réévaluation du montant unitaire.

Un soutien de la collectivité pourrait être envisagé à destination des cuisines centrales et restaurants scolaires afin de compenser l'augmentation du coût du repas et soutenir l'achat de produits locaux. Cela permettrait aux acteurs de la RC d'avoir accès plus facilement aux produits locaux aujourd'hui trop chers.

- Mettre en place un label de qualité

La LOI EGALIM impose une certaine quantité de production de qualité dans les repas de la RC. Pour pouvoir répondre aux exigences de la Loi EGALIM, la RC doit s'approvisionner en produits de qualité sur le territoire. La mise en place de **Logo RUP** peut être une réponse à ce besoin. En effet, ce label est plus accessible pour la production martiniquaise que d'autres labels (BIO, HVE, AOC...).

Ce logo permettrait de fournir une offre de qualité.

- Regrouper l'offre pour répondre aux quantités demandées parfois élevées

La RC demande des quantités par livraison de plusieurs tonnes pour un même produit. Cela est difficile pour un producteur, voire pour une structure collective de répondre à ces besoins en une seule fois. La concentration de l'offre permet de répondre à cette demande tout en contrôlant les prix d'achats.

- Mettre en place une légumerie d'ici 2025

Les cuisines centrales ou les restaurants scolaires souhaitent pas faire la préparation des fruits et légumes : lavage, épluchage et découpe, soit parce qu'ils ne sont pas équipés pour soit parce qu'ils n'ont pas le temps : diminution des budgets implique une diminution de la main d'œuvre. Il y a un donc un chaînon manquant entre la production sortante des champs et le produit prêt à être cuisiné. **La mise en place de légumerie répondrait à cette demande.**

Dans les projections, dès 2025, une légumerie est nécessaire et les besoins en produits transformés pour la RC peuvent atteindre les 2600 à 3000 t par an d'ici 2030. Ces quantités ne concernent que les productions sélectionnées dans le cadre de cette étude, principalement la banane plantain et les racines péyi.

- Garantir le paiement des fournisseurs par la RC

Une des raisons pour lesquelles les producteurs ne souhaitent pas vendre à la RC concerne les délais de paiement. Les producteurs avancent tous les frais liés à la production, lors de la vente, il est souhaitable qu'ils soient payés dans des délais raisonnables qui leur permettent de continuer leur activité. Or, ces délais n'étant pas respectés, les structures collectives et les agriculteurs préfèrent ne pas vendre à la RC. Garantir et appliquer des **délais de paiement à 60 jours** permettrait de relancer la vente des productions vers la RC.

- Sensibiliser et éduquer les jeunes consommateurs à la consommation de produits locaux

Les produits locaux sont parfois mal connus et donc peu consommés. A la cantine, les élèves depuis les plus petites classes sont habitués à manger des produits importés, dont certains ne sont pas cultivables en Martinique. Cela influe sur le goût et sur l'achat des produits par les consommateurs. La sensibilisation des jeunes consommateurs doit permettre de relancer la consommation des produits typiques de l'île comme les racines (dachine...). Cela va impacter le taux de consommation des produits locaux déjà étudié dans les projections d'ici à 2030.

L'intégration de produit locaux dans les repas de la RC mais aussi la formation, la présentation des produits vont faciliter la sensibilisation des jeunes consommateurs.

c.4.2 Intégrer plus de produits locaux dans les entreprises de transformation

Les usines de transformations sont demandeuses de produits locaux mais elles ont des difficultés à s'approvisionner localement compte tenu des quantités disponibles et de la qualité des produits locaux qui ne correspond pas toujours aux critères demandés par les unités de transformation.

Aujourd'hui, certains produits (racine, banane plantain) ne sont pas transformés car les quantités requises pour lancer les lignes de production ne sont pas atteintes.

Dans le cas de la patate douce, les entreprises de transformation ont des exigences sur le calibre, la variété, couleur, goût que ne satisfait a priori pas la production locale. Les transformateurs importent donc cette production.

Pour l'ananas, la variété Queen Victoria produite localement présente des tâches noires qui ne sont pas acceptables pour la transformation. De plus, l'impact sur la consommation humaine reste inconnu.

Les producteurs devront donc travailler avec les unités de transformation pour bien identifier les critères de qualité demandés et les quantités à fournir pour chaque produit.

3. PILOTAGE DE L'ETUDE

Afin d'associer plus largement les acteurs économiques au déroulement de l'étude, IDDOM a proposé d'élargir le périmètre initial du COPIL à l'interprofession animale (AMIV) et à l'association à vocation interprofessionnelle (AMAFEL). La proposition a été validée et mise en œuvre tout au long de la réalisation des travaux.

Le comité de pilotage de l'étude (COPIL) s'est réuni à quatre reprises :

- Le **22 décembre 2021** afin de permettre le lancement de l'étude et valider la méthodologie de la phase 1 de l'étude : sélection de la « short list » des produits/productions prioritaires pour lesquels seront élaborés ensuite les schémas de filières, les analyses AFOM et les projections et scénarii jusqu'en 2030,
- Le **18 février 2022** à l'issue de la première phase de l'étude, le COPIL a été réuni pour sélectionner les produits « prioritaires » sur lesquels réaliser les investigations et projections jusqu'en 2030,
- Le **8 avril 2022**, le COPIL de l'étude a été sollicité en vue d'une présentation des supports (schémas de filière, analyse AFOM) qui seront projetés lors des réunions collégiales d'une part, et afin d'arrêter les modalités de réalisation de ces réunions d'autre part. Un point d'étape sur le volet financier a également été réalisé lors du COPIL en vue de définir les traitements spécifiques de données du POSEI à opérer dans le cadre de l'étude en cours (analyse par filière des données POSEI). Enfin, afin de privilégier les temps d'échanges (réunions collégiales à venir), le COPIL a retenu de procéder par avenant à une prolongation du calendrier de l'étude,
- Le COPIL de fin de mission s'est déroulé le **29 juin 2022** afin de présenter les résultats finaux de l'étude (trajectoires, scénarios, livrables) et conforter les messages clés de la note de synthèse (et de la future intervention en section 2 du COSDA, *date non précisée à ce jour*).

Les comptes-rendus élaborés et diffusés auprès des membres du COPIL, sont annexés au présent rapport ([annexes 1 à 3](#)).

4. CONCLUSION

Les travaux menés durant les 6 mois de l'étude, en concertation avec les acteurs du territoire, ont permis de dresser un état des lieux consensuel pour une dizaine de produits constitutifs de 36% de l'alimentation quotidienne des Martiniquais (source : ADEME, mai 2022), d'élaborer des projections annuelles jusqu'en 2030 et d'identifier des leviers et actions à activer ou entreprendre afin de faire évoluer significativement les taux de couverture des productions locales retenues.

A l'issue d'un travail nécessaire de restitution prochaine des principales conclusions de cette étude auprès des décideurs du territoire, si la volonté politique se confirme sur le sujet, il pourrait être alors bénéfique d'engager rapidement les actions proposées pour certaines filières/productions « pilotes », actuellement opérationnelles. En effet, les événements survenus sur les territoires ultra-marins depuis 2019 sont de nature à infléchir la situation actuelle dans l'intérêt du consommateur.

ANNEXES

ANNEXES 1 à 3 : présentations projetées lors des Comités de pilotage de l'étude :

COPIL 1 : le 18/02/2021

COPIL 2 : le 08/04/2022

COPIL 3 : le 29/06/2022

ANNEXE 4 : Flyer ADEME sur l'alimentation durable, mai 2022

ANNEXE 5 à 8 : comptes-rendus des réunions collégiales menées avec les acteurs des filières :

Racines péyi & tomates : le 28/04/2022

Banane Plantain & ananas : le 05/05/2022

Viandes bovines, de volaille et de porc : le 12/05/2022

Scénario composite & plan d'action des filières végétales : le 16/06/2022